



**TOUR DE FRANCE
4^e ÉTAPE**

**ARMSTRONG
DANS
LE COUP**

L'Américain est à quelques poussières du maillot jaune.

SPORTS PAGE 5



Lance Armstrong, deuxième de l'équipe Astana

PHOTO AFP

VOYAGE/SANTÉ

PLONGEZ!

13 LIEUX POUR SE MOUILLER LES PIEDS PAGES 2 ET 3

DÉCROCHEZ!

5 TRUCS POUR CHANGER LE MAL DE PLACE

SILVIA GALIPEAU PAGES 7 ET 8



PHOTO FRANCOIS ROY, LA PRESSE

Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE
« Fini le chômage. »
- Les sosies de Michael Jackson
Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte



DE PÈRE EN FLIC > LISEZ NOTRE CRITIQUE

**DRÔLES
DE PISTOLETS**

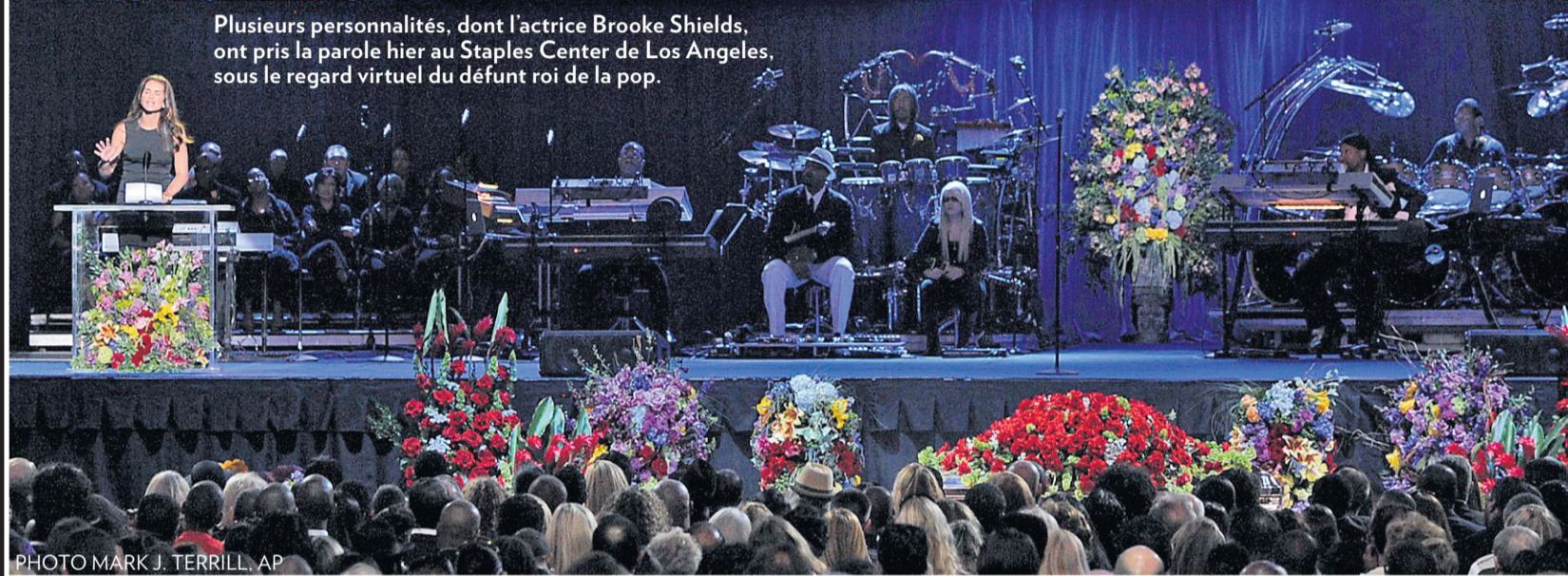
★★★½ | MARC-ANDRÉ LUSSIER ARTS ET SPECTACLES PAGE 7

LA PRESSE À LOS ANGELES > 6 PAGES À LIRE

**HOMMAGE À
UN IMMORTEL**

Stars, amis et famille témoignent leur tristesse et leur admiration pour Michael Jackson dans une cérémonie sobre et émouvante.

NICOLAS BÉRUBÉ RACONTE PAGES A2 ET A3



Plusieurs personnalités, dont l'actrice Brooke Shields, ont pris la parole hier au Staples Center de Los Angeles, sous le regard virtuel du défunt roi de la pop.

PHOTO MARK J. TERRILL, AP



Un saint est né
NATHALIE PETROWSKI
PAGE A3



Le petit prince
MARIO ROY
FORUM PAGE A16



Vie jamais privée
HUGO DUMAS
ARTS ET SPECTACLES PAGE 6

LE GRAND MALAISE

RICHARD HÉTU À NEW YORK PAGE A2

LE CONCERT QUI NE FUT JAMAIS

LA NOUVELLE MANNE DE L'INDUSTRIE LA PRESSE AFFAIRES PAGE 1

CRISE DES ISOTOPES MÉDICAUX

Chalk River: la remise en marche du réacteur repoussée

Le réacteur de Chalk River, important producteur d'isotopes médicaux nécessaires pour le diagnostic et le traitement du cancer, demeurera fermé beaucoup plus longtemps que prévu. JOËL-DENIS BELLAVANCE PAGE A8

JEUX DE VANCOUVER > FOUILLES AUX DOUANES

MOTUS ET BOUCHE COUSUE

Ottawa s'oppose à une requête du Comité organisateur olympique, qui souhaite avoir accès aux renseignements des services frontaliers et de la GRC. PAGE A8

**CONSTRUCTION
RÉSIDENTIELLE AU QUÉBEC**

**LES FONDATIONS
SONT SOLIDES**

EXPLICATIONS DE RUDY LE COURS
LA PRESSE AFFAIRES PAGE 1



CHINE > LA QUESTION BRÛLANTE DU XINJIANG



PHOTO DAVID GRAY, REUTERS

La colère couvait toujours de part et d'autre chez les habitants hans et ouïgours d'Urumqi, capitale du Xinjiang, hier, à la suite des affrontements sanglants de dimanche. Notre journaliste Stéphanie Bérubé a séjourné dans cette vaste région autonome chinoise. Elle nous parle aujourd'hui du peuple ouïgour, turcophone et musulman. De sa différence et de sa cohabitation souvent problématique avec les Hans, l'ethnie majoritaire en Chine. PAGE A12

mariette clermont

www.marietteclermont.com



499\$



HOMMAGE À UN IMMORTEL



> 25 000 \$

Le cercueil de Michael Jackson, doré à l'or fin, est évalué à 25 000 \$. Ce modèle, le Prométhéen, a été commandé à l'entreprise qui avait déjà fourni le cercueil de James Brown en 2006.

> Entre 1,5 et 4 millions

Coût estimé de la cérémonie pour la Ville de Los Angeles qui a déjà un déficit de 530 millions.

> Eh bien payez, maintenant!

La Ville de Los Angeles a mis en place un site internet permettant aux fans de contribuer financièrement à la cérémonie en hommage à Michael Jackson. Le site est lié à un compte PayPal par lequel les donateurs peuvent aider à payer les millions de dollars que devrait coûter l'hommage.

> 4 millions

4 millions de personnes par minute ont regardé l'événement en ligne dans le monde.

> 6000 à la minute

Le site internet Facebook a déclaré avoir enregistré 6000 commentaires de fans par minute pendant la diffusion de la cérémonie.

> 8,5 millions

Le nombre de fois que le vidéoclip de *Thriller* a été visionné sur YouTube la semaine dernière.



· AP et AFP ·

LA PLANÈTE DIT ADIEU

C'était une journée spéciale, hier, au Staples Center de Los Angeles. Une foule de personnalités et 11 000 fans y ont fait leurs adieux à Michael Jackson. Le roi de la pop a eu droit à une cérémonie sobre et riche en émotion.



NICOLAS BÉRUBÉ

LOS ANGELES — C'est par une cérémonie sobre et émouvante qu'ont regardée des centaines de millions de personnes partout sur le globe que les proches et les amis de Michael Jackson ont honoré sa carrière et son œuvre à Los Angeles, hier.

Promulguée par un battage médiatique monstre, la cérémonie a donné lieu

à plusieurs moments touchants, dont le témoignage de Paris Jackson, la fille du chanteur, qui est venue dire quelques mots au micro.

« Je veux simplement dire que depuis ma naissance, papa a été le meilleur père que l'on puisse imaginer. Je veux juste dire que je l'aime tellement », a dit la jeune fille de 11 ans, dont la voix étranglée par les sanglots a ému les téléspectateurs.

La cérémonie a duré deux heures au cours desquelles Mariah Carey, Queen Latifah, Jennifer Hudson, Lionel Richie, Stevie Wonder, Smokey Robinson et Usher ont chanté à la mémoire de Jackson.

Le révérend Al Sharpton a dit que Michael Jackson avait permis à plusieurs générations de Noirs d'occuper le premier plan de la vie américaine, dont Tiger Woods, Oprah Winfrey et Barack Obama.

« Michael est monté au firmament. Chaque fois qu'on l'a mis par terre, il s'est relevé. Chaque fois qu'on ne comptait plus sur lui, il est revenu. Michael ne s'est jamais arrêté, jamais, jamais », a dit le révérend.

Un moment d'émotion est venu quand Brooke Shields, amie de Jackson, a évoqué, au bord des larmes, des souvenirs personnels, dont les parties de

À LIRE AUSSI

LA CHRONIQUE
D'HUGO DUMAS
ARTS ET SPECTACLES
PAGE 6

L'ÉDITORIAL
DE MARIO ROY
PAGE A16



PHOTO AP



PHOTO MARCIO SANCHEZ, AP

Les fans de Michael Jackson étaient nombreux devant le Staples Stadium, où se déroulait l'hommage à la vedette, mais il n'y a eu aucun débordement et l'ambiance était plutôt à la fête.

Tout ça pour un « pervers » ?



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Personne ne lui avait demandé de parler de Michael Jackson, mais le gouverneur républicain du Minnesota n'a pu résister à l'envie d'exprimer son ras-le-bol concernant la couverture médiatique du décès de Michael Jackson.

« Il est temps de passer à autre chose », a déclaré Tim Pawlenty au tout début de sa plus récente émission radiophonique hebdomadaire. « On ne peut y échapper. J'en ai assez. Il est temps de présenter nos respects et de passer à autre chose. »

Le gouverneur Pawlenty, à qui l'on prête l'intention de briguer la présidence en 2012, a prononcé ces paroles le 3 juillet. Bien entendu, les médias américains l'ont complètement ignoré, continuant à multiplier les reportages sur tous les sujets imaginables reliés à la mort de celui qui s'était autoproclamé « roi de la pop ».

Hier matin, la chaîne NBC a même mentionné qu'une âme généreuse avait offert de payer le billet d'avion à Bubbles, le chimpanzé de l'artiste disparu, afin de lui permettre d'assister « en personne »

à la cérémonie en hommage à Jackson. Les nouveaux maîtres du primate, qui écoulent ses jours en Floride, ont poliment décliné l'offre.

Il va sans dire que Tim Pawlenty n'est pas le seul à vouloir passer à autre chose. Environ 70 % des Blancs américains estiment que les médias en font trop sur la mort de Michael Jackson, contre seulement 36 % des Noirs, selon une étude réalisée entre les 26 et 29 juin par le Pew Research Center for the People and the Press.

Ras-le-bol

Les raisons du ras-le-bol d'une partie de la population varient d'une personne à l'autre. Certains estiment que l'héritage

été jalonnées non pas de succès, mais de scandales. C'est notamment le sentiment de Peter King, élu républicain de New York à la Chambre des représentants.

Dans une vidéo diffusée sur le site internet YouTube, King ne fait pas la dentelle en dénonçant ce qu'il a plus tard qualifié d'« orgie de glorification ». « Notre asservissement à la rectitude politique est tel que personne n'a le courage de dire: nous n'avons pas besoin de Michael Jackson, dit-il. Ce gars-là était un pervers. Il était un pédophile. Que doit-on penser d'un pays qui lui accorde une telle couverture médiatique? »

La sortie de King lui a valu de nombreuses critiques. Elle tranche pour le moins avec la réaction de Barack Obama, qui a comparé hier l'émotion suscitée par la mort de Michael Jackson à celle qui a suivi les décès d'Elvis Presley, de John Lennon et de Frank Sinatra.

« Il y a certaines figures de notre culture populaire qui frappent l'imagination des gens, et elles deviennent encore plus grandes dans la mort », a déclaré le président démocrate lors d'une interview à la chaîne CBS. « Je dois aussi admettre que le phénomène est aujourd'hui décuplé en raison des médias, qui diffusent 24 heures sur 24, sept jours sur sept, et dont l'appétit est insatiable. »

« Notre asservissement à la rectitude politique est tel que personne n'a le courage de dire: nous n'avons pas besoin de Michael Jackson. »

musical de Michael Jackson ne justifie pas le battage médiatique des dernières semaines. D'autres déplorent que les médias accordent autant d'importance à un artiste dont les dernières années ont

CYBERPRESSE.CA

MICHAEL JACKSON
1958-2009

- > Des entrevues avec notre envoyé spécial à Los Angeles
- > Des galeries de photos
- > Toutes les archives

> Ne manquez pas notre dossier sur la cérémonie d'hommage à Michael Jackson sur cyberpresse.ca/jackson

SOMMAIRE

Amusez-vous!	ARTS ET SPECTACLES 12
Astrologie du jour	AFFAIRES 12
Bourses	AFFAIRES 9 et 10
Décès	AFFAIRES 12, 13 et 14
Forum	A 16 et 17
Horaires télévision	ARTS ET SPECTACLES 10
Loteries	A 12
Monde	A 12, 14 et 15
Petites annonces	AFFAIRES 4 et 11
Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Nuageux avec averses en matinée, maximum 19, minimum 12. AFFAIRES 14

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca

HOMMAGE À UN IMMORTEL

« Depuis que je suis née, papa a été le meilleur père qu'on puisse imaginer. Et je veux juste dire que je l'aime énormément. »

— Paris Jackson, 11 ans, fille du « roi de la pop »

« Il n'y a aucun doute, il était l'un des plus grands artistes de notre génération, peut-être de n'importe quelle génération. »

« Comme Elvis, Sinatra, comme les Beatles, il faisait partie intégrante de notre culture. »

— Barack Obama

« Je ne crois tout simplement pas que Michael aurait voulu que je partage mon chagrin avec des millions d'autres personnes. Ce que j'éprouve est entre nous. Ce n'est pas un événement public. »

— Elizabeth Taylor a expliqué sur Twitter pourquoi elle n'a pas participé à la cérémonie

« C'est probablement le plus grand événement que nous ayons prévu depuis les Jeux olympiques de 1984 à Los Angeles. »

— William Bratton, chef de la police de Los Angeles

« Nous avions une grande admiration pour son talent (...), Michael était un géant et une légende. (...) Nous avons pleuré avec les millions de fans partout dans le monde. Nous avons aussi pleuré avec sa famille et ses amis sur la perte de notre cher ami. »

— Nelson Mandela (message lu par le chanteur Smokey Robinson)



· AP et AFP ·

À MICHAEL JACKSON

rire qu'ils avaient tous les deux, et leur amitié complice.

L'actrice a cité un passage de la chanson *Smile* – la préférée, a-t-elle dit, de Michael Jackson – qui appelle à sourire même quand on a le cœur brisé.

Dans la foulée, Jermaine Jackson, le plus célèbre des frères du chanteur vedette, la voix parfois nouée de chagrin, a interprété *Smile*, écrite par Charlie Chaplin pour son film *Les temps modernes*.

En entrevue de Moscou, le président américain Barack Obama a parallèlement salué, hier, la carrière du chanteur. « Il y a certaines figures de notre

culture populaire qui frappent l'imagination des gens, et elles deviennent encore plus grandes dans la mort. »

Cercueil présent

En matinée, des médias ont rapporté que le cercueil de Jackson serait transporté au Staples Center, ce qui contredisait une annonce faite la veille par la famille, selon laquelle le corps du défunt serait porté en terre hier matin, avant la cérémonie publique. Les 20 000 spectateurs ont retenu leur souffle quand le cercueil a bel et bien fait son entrée au Staples Center. Il était fermé, et recouvert de plusieurs douzaines de roses rouges.

Au cours des derniers jours, les policiers de Los Angeles avaient laissé entendre que des centaines de milliers de fans s'apprêtaient à envahir les rues entourant le Staples Center durant la cérémonie.

Hier, quelques milliers de personnes étaient présentes près des barrières érigées par le LAPD. Plusieurs personnes cuisinaient des grillades, tandis que d'autres vendaient des t-shirts et des affiches à l'effigie du chanteur. Le rassemblement s'est tenu dans la bonne humeur. Aucun incident n'a été signalé.

Près de la clôture, Emily Carr, origi-

naire de l'Australie, tentait de prendre des photos du Staples Center. Elle était arrivée à Los Angeles la veille, et avait décidé de faire coïncider son séjour en sol américain avec la cérémonie funéraire du chanteur.

« C'est excitant d'être ici, si près de l'action, a-t-elle dit. Si j'étais chez moi, je regarderais la cérémonie à la télé, mais ce ne serait pas la même chose. »

Après l'hommage, le cercueil de Jackson a été placé dans un corbillard protégé par des tireurs d'élite. Impossible de savoir où il a été emmené, ou même s'il a été porté en terre.



PHOTO MARIO ANZUONI, REUTERS

Tous vêtus de manière identique, les frères Jackson ont transporté le cercueil de Michael hier lors de la cérémonie en hommage au chanteur mort il y a près de deux semaines.

Un saint est né



NATHALIE PETROWSKI
CHRONIQUE

Il y a près de deux semaines, Michael Jackson a quitté le Staples Center de Los Angeles debout sur ses deux pieds. Il y est revenu hier après-midi, couché dans un cercueil doré, en compagnie de ses parents, de ses trois enfants, de ses amis, de ses fans et de ses célèbres frères, arborant tous le même uniforme: cravate jaune, rose à la boutonnière et main gantée de brillants argentés.

La cérémonie des adieux retransmise en direct sur des millions d'écrans, petits ou géants, a duré plus de deux heures. Et si deux heures ne pèsent pas lourd dans la balance de toute une vie, c'est pourtant tout ce dont les amis et alliés de Michael Jackson ont eu besoin pour réécrire l'Histoire et faire de leur

frère mort un héros propre, pur, généreux et rassembleur.

Parti le Michael Jackson *has been* quinquagénaire qui n'avait pas sorti de CD depuis huit ans, qui n'avait pas fait de tournée depuis encore plus longtemps et qui rêvait désespérément retrouver, avec son nouveau spectacle, son lustre et sa gloire d'antan. Envolé, le Jackson amateur de tente à oxygène, de chimpanzés, de chirurgie plastique extrême, de dépigmentation débridée, de parcs d'attractions et de magasinage compulsif. Oublié, le Michael Jackson accusé d'attentat à la pudeur sur des mineurs et combattant les accusations avec des ententes à l'amiable et un exil prolongé à Dubaï.

Hier, au Staples Center, ce Michael-là avait disparu à la

faveur de son double, Michael le génie musical, le visionnaire, le plus grand amuseur public de tous les temps (*the greatest living entertainer*), l'icône nationale, la marque globale, la légende américaine.

Depuis Smokey Robinson jusqu'au fils de Martin Luther King en passant par Brooke Shields, Kobe Bryant, Magic Johnson et Berry Gordy, le fondateur de Motown, les superlatifs n'ont cessé de pleuvoir comme les roses sur le cercueil doré du disparu.

Même si l'occasion commandait que l'éloge funèbre soit respectueux, la volonté de profiter du moment pour réhabiliter l'image et la mémoire du roi de la pop semblait évidente chez tous ceux qui lui ont rendu hommage.

Et même si l'occasion commandait que l'éloge funèbre soit respectueux, la volonté de profiter du moment pour réhabiliter l'image et la mémoire du roi de la pop semblait évidente chez tous ceux qui lui ont rendu hommage. Parmi ceux-là, le plus revendica-

teur fut sans contredit le révérend Al Sharpton qui, d'une voix pleine de reproches, a lancé aux enfants de Jackson: ce n'est pas votre père qui était étrange, c'est tout ce qui se passait autour de lui et qu'on lui faisait subir qui était étrange.

Puis le révérend a fait monter les enchères de l'Histoire d'un cran. Non seulement a-t-il rendu Jackson responsable du rapprochement entre les Noirs, les Blancs et les Latino-Américains du monde entier, mais il a clairement laissé entendre que s'il y avait

l'arène baigné d'une lumière bleutée et que chacun y allait de son petit numéro de sanctification, une image s'imposait, plus vraie et plus poignante que les autres: celle des trois orphelins de Jackson, assis à visage découvert à côté de leur grand-mère.

Prince Michael I, le plus vieux, mâchait avec ostentation sa gomme pour se donner une contenance. Paris, sa cadette, une magnifique fillette de 11 ans, était sage comme une image sans laisser deviner qu'à la toute fin de la cérémonie, son cri du cœur – « Depuis que je suis née, papa a toujours été le meilleur des pères – allait arracher des sanglots à l'assemblée et à des millions de téléspectateurs. Et puis entre les deux, le petit dernier, Prince Michael II, 7 ans, tenait dans ses mains tout ce qui lui restait de son illustre père: une poupée en plastique à son effigie.

Plus que les larmes et les visages éplorés, cette poupée désolée disait toute l'ampleur d'un drame qui n'avait rien à voir avec la mort surréaliste d'un saint et tout à fait avec la disparition très réelle d'un père.

HOMMAGE À UN IMMORTEL

Un costume pour un billet

NICOLAS BÉRUBÉ

LOS ANGELES — Il faisait nuit quand Thierry Marceau est arrivé au centre-ville de Los Angeles, hier, peu après 3 h du matin.

Le jeune Montréalais avait le visage voilé. Il portait un chapeau noir, une perruque noire et des verres fumés. Vêtu d'un costume ajusté, il faisait des poses pour amuser les médias et les fans de Michael Jackson, qui commençaient à affluer.

M. Marceau est arrivé à Los Angeles jeudi dernier. «J'ai pris une chance et je suis venu, a-t-il dit. Mon plan était d'assister à la cérémonie publique.»

Or, les billets ont été distribués par un système de loterie et M. Marceau n'a pas été choisi.

Malgré l'intérêt que les passants lui portaient, le jeune homme s'apprêtait à passer la journée à l'extérieur des barricades quand une jeune fille munie du fameux bracelet multicolore donnant accès au spectacle s'est approchée de lui. «Tu n'as pas de billet? lui a-t-elle demandé en regardant son costume de haut en bas. Attends un peu.»

Quelques minutes plus tard, la jeune femme est revenue dans la foule et a discrètement tendu la main vers Thierry Marceau pour lui glisser un billet et un bracelet.

L'admirateur de Michael Jackson s'est effondré au sol, incapable de bouger ou de parler. «Je n'en reviens pas. Je n'en reviens pas. Je n'en reviens pas», a-t-il répété.

La jeune femme est repartie vers l'amphithéâtre, un sourire accroché aux lèvres. M. Marceau s'est mis à donner des entrevues aux cameramen autour de lui.

«C'est le plus beau jour de ma vie», a-t-il dit en guise de conclusion, avant de passer la barrière surveillée par les policiers et d'aller rejoindre la foule qui s'avancait vers le Staples Center.

Financer Los Angeles?

Cela vous dirait d'envoyer un chèque pour aider à redorer les finances de la deuxième ville des États-Unis?

C'est la demande peu orthodoxe qu'a faite, hier, le maire de Los Angeles, Antonio Villaraigosa. Ce dernier est dans l'embarras après qu'un conseiller de l'opposition eut révélé que les frais de sécurité liés

à la cérémonie funéraire s'élevaient à 4 millions de dollars. Une somme épongée par les contribuables.

«Si vous êtes un fan de Michael Jackson, s'il vous plaît, pensez à faire un petit don pour nous aider à célébrer sa vie et sa musique», explique une note publiée hier sur le site de la Ville, et que le maire a fièrement annoncée sur sa page Twitter.

Pendant que le maire quémande, ses opposants politiques passent à l'action. Hier, le conseiller Dennis Zine a demandé à AEG, la société de production du spectacle, «d'assumer la totalité des frais de la cérémonie».

«Je ne les blâme pas d'avoir fait le spectacle, a-t-il dit. J'estime simplement que c'est à eux d'en assumer les frais, pas aux contribuables.»

La Ville a un fonds qu'elle peut utiliser en cas d'urgence, comme lorsque survient un tremblement de terre. Or, le maire «utilise cet argent pour payer les policiers» pour la cérémonie de Michael Jackson, accuse le conseiller.

Les représentants d'AEG, qui possède le Staples Center et le Nokia Theatre, n'ont pas fait de commentaires, hier.



PHOTO KIICHIRO SATO, ASSOCIATED PRESS
Fan de Michael Jackson, le Montréalais Thierry Marceau a obtenu le droit d'entrer dans le Staples Center grâce à son déguisement.

SONDAGE

Le Québec garde une belle image du roi de la pop

TRISTAN PÉLOQUIN

Les allégations d'agressions sexuelles qui ont terni à deux reprises la carrière de Michael Jackson n'ont pas marqué outre mesure l'imaginaire des Québécois.

Selon un sondage Angus Reid Strategies mené après la mort de la star de la pop, 78% des Québécois se souviennent de Michael Jackson d'abord et avant tout pour sa musique et ses légendaires vidéoclips, contre 10% qui se souvien-

dront de lui pour les accusations d'agressions sexuelles.

C'est au Manitoba et en Saskatchewan que les épisodes sombres de sa vie ont le plus marqué les esprits: près du tiers des répondants affirment qu'ils se souviennent de lui pour les allégations d'agressions sexuelles, alors que seulement 48% des répondants disent qu'ils garderont en tête son œuvre artistique.

Alors que 36% des Canadiens croient que ces allégations étaient

probablement ou certainement fausses, cette proportion grimpe à 46% chez les répondants québécois.

Cette différence de perception entre les Québécois et les habitants du reste du Canada «résonne avec le traitement que nous accordons aux vedettes», croit Line Grenier, spécialiste de la culture populaire au département de communication de l'Université de Montréal. «Au Québec, la presse artistique s'intéresse moins aux scandales,

elle est moins portée à attaquer les vedettes. Même les magazines les plus friands de potins proposent une vision romantique de la célébrité. Beaucoup de vedettes reconnaissent d'ailleurs que c'est plus facile de vivre une vie normale au Québec qu'ailleurs. Ici, le fait de s'acharner dans ce qui est perçu comme la vie privée d'une personne, ça ne passe tout simplement pas», note la chercheuse.

Jaideep Mukerji, vice-président d'Angus Reid Strategies, partage

en partie cette opinion: «Bien que la musique de Michael Jackson ait connu un succès énorme partout au Canada, y compris au Québec, la couverture médiatique des allégations portées contre lui a peut-être reçu moins d'attention ici. Le Québec a sa propre industrie de potins de vedettes. Quoiqu'on entende, bien sûr, parler de Michael Jackson et de Brad Pitt, ce n'est pas avec le même degré d'intensité ou la même envergure que dans les médias américains», avance-t-il.

Les résultats du sondage proviennent d'un questionnaire en ligne rempli par 1003 adultes choisis au hasard parmi un groupe de répondants réguliers d'Angus Reid, les 2 et 3 juillet. La marge d'erreur est de 3,1 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

SE SENTIR CHEZ SOI,
PARTOUT OÙ L'ON VA.

STAR ALLIANCE



AÉROPLAN

Accumulez des milles Aéroplan^{MD} pour chaque vol, avec le meilleur programme pour grands voyageurs au Canada.

AUCUNS FRAIS DE RÉSERVATION

Effectuez votre réservation par téléphone ou en ligne. Nos agents seront heureux de vous aider, et ce, sans frais supplémentaires.

RÉSEAU

Notre réseau nord-américain et mondial vous donne accès à plus de vols quotidiens que n'importe quelle autre compagnie aérienne au Canada.

DIVERTISSEMENT

Émissions de télévision, musique et films gratuits sur demande à chaque siège.

Laissez-nous vous y mener avec nos tarifs exceptionnels.

DESTINATIONS INTERNATIONALES: LES TARIFS SONT BASÉS SUR UN ALLER SIMPLE ET SONT ASSUJETTIS À L'ACHAT D'UN BILLET ALLER-RETOUR AU DÉPART DE MONTRÉAL. DERNIÈRES DATES DE DÉPART TEL QU'INDIQUÉ CI-DESSOUS. LES TARIFS INDIQUÉS N'INCLUENT PAS LE SUPPLÉMENT DES FRAIS DE CARBURANT, QUI PEUT ALLER JUSQU'À 165 \$ PAR ALLER SIMPLE.

LONDRES
25 SEPT. - 12 DÉC. 2009

214 \$

PARIS
13 OCT. - 10 DÉC. 2009
5 JANV. - 28 FÉVR. 2010

240 \$

SÃO PAULO
8 JUILL. - 11 DÉC. 2009

252 \$

FRANCFORT²
13 OCT. - 10 DÉC. 2009
5 JANV. - 14 MAI 2010

294 \$

MADRID
13 OCT. - 10 DÉC. 2009

298 \$

ROME
17 OCT. - 10 DÉC. 2009

298 \$

ZURICH¹
GENÈVE¹
9 OCT. - 7 DÉC. 2009
8 JANV. - 31 MAI 2010

299 \$

TOKYO
1^{er} SEPT. - 15 DÉC. 2009

349 \$

SANTIAGO
18 AOÛT - 29 NOV. 2009

350 \$

BEIJING
SHANGHAI
1^{er} SEPT. - 15 DÉC. 2009

353 \$

HONG KONG
1^{er} SEPT. - 15 DÉC. 2009

400 \$

SYDNEY, AUSTRALIE
22 SEPT. - 8 DÉC. 2009

759 \$

Voilà un aperçu de nos exceptionnels tarifs internationaux. Pour effectuer une réservation sans frais, rendez-vous sur aircanada.com ou appelez-nous au 1 888 247-2262. Ou encore, appelez votre agent de voyages.

L'offre prend fin le 15 juillet 2009, à moins d'avis contraire.

aeroplan Le plaisir en primes
DEPUIS 25 ANS

aircanada.com





PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Dix-neuf passagers se trouvaient à bord des deux minibus percutes par un poids lourd sur l'autoroute 40 hier. Ils étaient en route vers l'aéroport de Toronto, d'où ils devaient s'envoler pour des vacances au Pakistan. Un des minibus a été littéralement sectionné en deux.

Un poids lourd percute deux minibus

Quatre personnes sont blessées dans l'accident, dont une sérieusement

HUGO MEUNIER

Un accident majeur impliquant au moins deux minibus et un poids lourd a entraîné hier matin un important branle-bas sur l'autoroute 40, sur le pont de l'île-aux-Tourtes, à la hauteur de Vaudreuil-Dorion.

L'accident s'est produit vers 8h30 sur la voie rapide lorsqu'un poids lourd qui contenait de la machinerie est entré en collision avec deux minibus qui étaient garés. Le conducteur du poids lourd et trois passagers d'un des autobus ont été blessés, dont un sérieusement.

Les deux minibus de la compagnie CDC Crew Transport, qui transportaient 19 passagers et 2 conducteurs, s'étaient rangés en bordure de l'autoroute à cause

Celui-ci a été littéralement sectionné en deux.

Des bagages éventrés et d'autres débris ont été éparpillés par terre sur une bonne distance.

« Des accusations de conduite avec négligence pourraient être déposées » contre le conducteur du poids lourd, a indiqué la Sûreté du Québec.

d'un essuie-glace défectueux. C'est à ce moment que le poids lourd, qui transportait un chariot élévateur, a heurté de plein fouet le minibus garé à l'arrière.

Les passagers, des Montréalais d'origine pakistanaise, étaient en route vers l'aéroport de Toronto d'où ils devaient s'envoler vers leur pays d'origine pour

les vacances. La plupart s'en sont tirés avec une bonne frousse. « Le camion zigzaguait avant de heurter le deuxième bus qui a ricoché sur l'autre. Il y a eu un gros impact », a raconté Nasir Zaedi, qui se trouvait dans le premier bus.

M. Zaedi connaît bien les victimes et croit que l'une d'elles, une femme, se trouvait dans un très mauvais état.

Mais sa vie ne serait pas en danger, a précisé Ronald McInnis, de la Sûreté du Québec.

Les passagers ont attendu l'arrivée d'autres minibus de la com-

panie qui devaient les conduire à l'aéroport à temps pour leur vol prévu à 17h.

Une distraction de la part du conducteur du poids lourd serait à l'origine de l'accident. « Des accusations de conduite avec négligence pourraient être déposées contre lui », a expliqué M. McInnis.

La SQ dit avoir reçu des appels de citoyens qui affirmaient que le poids lourd louvoyait sur la route tout juste avant la collision.

La circulation a été complètement rétablie sur l'autoroute 40 en direction ouest à 13h30.

AUTOS PUBLICITAIRES POUR 1\$

CityFlitz va de l'avant, malgré les réserves de la Ville

FRANÇOIS CARDINAL

Faisant fi des réserves de la Ville de Montréal, l'entreprise CityFlitz compte offrir dès demain ses autos publicitaires en location pour 1\$, qu'elles jugent tout à fait conforme à la réglementation municipale.

Le président de l'entreprise ontarienne, Paul Pelton, a fait parvenir un courriel à *La Presse*, hier, pour dissiper les doutes formulés par l'administration Tremblay. Il y précise que CityFlitz respecte entièrement les règlements de Montréal, sans en dire plus à ce propos.

La certitude de M. Pelton n'est toutefois pas partagée par le responsable de l'environnement à la Ville, Alan DeSousa, qui confirme nourrir certaines réserves quant au lancement de ce parc de véhicules nouveau genre. Il souhaite néanmoins attendre et examiner la réglementation existante avant de prendre une décision sur l'avenir de CityFlitz.

« Avant de nous prononcer, nous allons attendre de voir ce qui sera annoncé exactement, quel produit sera offert, qui seront les clients de l'entreprise et, surtout, à quel point ce service est nuisible pour l'environnement », a indiqué M. DeSousa en entrevue.

« Cela dit, si le seul but de l'entreprise est de promener des autos publicitaires dans les rues les plus congestionnées de la ville, nous n'allons ni encourager ni appuyer ce service », a-t-il ajouté.

Dès demain, CityFlitz compte offrir une douzaine d'autos entièrement drapées de publicité pour



PHOTO FOURNIE PAR CASACOM

Dès demain, CityFlitz compte offrir une douzaine d'autos entièrement drapées de publicité pour seulement 1\$ par jour. Les réserves de la Ville viennent du fait que les abonnés devront parcourir 30 km dans des zones désignées pour pouvoir profiter du service. On craint que cela n'aggrave les problèmes de congestion déjà existants.

seulement 1\$ par jour. Les réserves de la Ville viennent du fait que les abonnés devront obligatoirement parcourir 30 km dans des zones désignées (qu'ils ne pourront quitter) pour pouvoir profiter du service. On craint que cela n'aggrave les problèmes de congestion déjà existants.

CityFlitz, au contraire, soutient offrir aux Montréalais un tout nouveau service d'autopartage qui contribuera à réduire les émissions de gaz à effet de serre plutôt qu'à les augmenter. On souligne qu'il s'agit de petites voitures peu polluantes et que le périmètre accessible est vaste,

s'étirant de l'autoroute 640 à l'autoroute 30, et de Baie-d'Urfé à Repentigny.

La Ville pourrait-elle néanmoins décider d'interdire carrément ce service? Cela reste à voir.

Il existe dans l'arrondissement de Ville-Marie un règle-

ment qui interdit les camions et autos publicitaires. L'article 531 du règlement sur l'urbanisme stipule qu'« une enseigne publicitaire est interdite sur un véhicule, sauf sur un autobus où elle est autorisée sans limites ».

Le hic, c'est que le règlement a beau être en vigueur, il n'est pas appliqué depuis 2006, en raison de certaines complexités juridiques, a précisé Jacques-Alain Lavallée, porte-parole de l'arrondissement.

Les tribunaux ont en effet laissé entendre, il y a trois ans, que cette disposition est inconstitutionnelle, parce qu'elle s'applique à certains véhicules, mais pas à d'autres (les autobus). Plutôt que de se battre à l'époque, la Ville de Montréal a simplement cessé d'appliquer le règlement, d'où le retour de ces camions dans les rues de la métropole depuis.

Il reste donc à voir si l'administration municipale voudra lancer un débat juridique sur un autre front, comme celui de la pollution visuelle par exemple, ou si elle décidera d'imiter la Ville de Québec, qui planche actuellement sur un règlement visant justement à interdire les véhicules publicitaires.

« Nous allons, en premier temps, regarder comment se déploiera CityFlitz et, ensuite, si ce service est conforme à toute la réglementation », a précisé Alan DeSousa.

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste :
francois.cardinal@lapresse.ca

ACTUALITÉS

Un homme abattu dans un quartier paisible de Laval

HUGO MEUNIER

Le meurtre d'un homme criblé de balles hier matin dans le stationnement de son bungalow a semé l'émoi dans un secteur résidentiel et paisible du quartier Chomedey, à Laval.

Les policiers lavallois ont érigé un important périmètre de sécurité rue Fred-Barry où s'est joué le drame, qui a toutes les apparences d'un règlement de comptes.

Bashir Ayad, 46 ans, a reçu plusieurs projectiles vers 9h30. Les policiers n'ont pu que constater son décès à leur arrivée. Une bâche orange recouvrait son corps, loin des cordons policiers derrière lesquels les voisins, les badauds et les médias avaient été refoulés.

Les enquêteurs lavallois possédaient peu d'information hier sur l'auteur de cet homicide, qui aurait pris la fuite à pied dans une rue voisine.

Flairant une piste, le maître-chien de la police de Laval s'est brusquement immobilisé sur le trottoir de la rue Louise, ce qui laisse supposer que l'assassin



Selon les proches de la victime, Bashir Ayad n'avait pas d'ennemi et n'avait fait l'objet d'aucune menace.

a ensuite grimpé à bord d'un véhicule pour s'enfuir.

La victime de ce meurtre, un vendeur de voitures d'occasion, était père de deux enfants. Ces

derniers venaient tout juste de s'envoler – ce matin-là – avec leur mère pour le Liban, leur pays d'origine.

L'homme était connu des

policiers, notamment pour des infractions en matière de violence et de drogue.

Comme c'est souvent le cas lors d'incidents de cette nature,

PHOTO PATRICK SANFAÇON. LA PRESSE

Course automobile mortelle à Montréal

Coupable de conduite dangereuse

CHRISTIANE DESJARDINS

Même s'il n'a pas été impliqué directement dans la collision qui a tué deux jeunes filles, le soir du 24 juillet 2005, à Montréal, Daniel Dupuis y a contribué en participant à une course avec le conducteur du véhicule dans lequel les victimes se trouvaient.

C'est la conclusion à laquelle est arrivé le juge Salvatore Mascia, hier, en déclarant Daniel Dupuis, 37 ans, coupable de conduite dangereuse et de délit de fuite ayant fait deux morts et un blessé. «La cause primaire est le fait que deux personnes se sont engagées dans une course», a dit le juge.

Le drame s'est joué en environ une minute. Au volant d'une Crossfire décapotable, Dupuis, alors âgé de 33 ans, attendait à un feu rouge rue Dickson, pour tourner vers l'est, rue Notre-Dame. «T'as un beau char», lui a lancé un des jeunes qui se trouvaient dans une Hyundai Accent 1996, dans la voie de droite, attendant pour tourner à l'ouest. Quand le feu est devenu vert, plutôt que de tourner vers l'est comme il devait le faire,

Dupuis a bifurqué vers l'ouest rue Notre-Dame, et a doublé la Hyundai à bonne vitesse. Frédéric Garneau, 18 ans, a relevé le défi et a pesé sur l'accélérateur lui aussi. La Hyundai se trouvait toujours derrière la Crossfire, mais les deux voitures ont filé à une vitesse évaluée entre 120 et 150 km/h rue Notre-Dame sur une distance de 1,6 km. À un certain moment, une fourgonnette a surgi devant la Hyundai, et la Crossfire a ralenti à la même hauteur. Garneau s'est faufilé entre les deux, mais ce faisant, il a perdu la maîtrise de son véhicule. Il a percuté un lampadaire et un arbre. Annie Lachapelle, 18 ans, et Mélissa Lalonde-Émard, 16 ans, assises à droite de la voiture, sont mortes, tandis que Garneau et un ami assis derrière lui n'ont été que légèrement blessés. Dupuis a, quant à lui, poursuivi sa route, sans s'arrêter. Les policiers l'ont arrêté environ neuf mois plus tard.

«Le petit jeune a fait le con»

Le jeune Garneau a plaidé coupable en novembre 2007, et a écopé de trois ans de prison. Dupuis, pour sa part, a toujours



PHOTO IVANO H DEMERS. ARCHIVES LA PRESSE

Daniel Dupuis passera l'été en prison et sa peine sera fixée le 3 septembre.

prétendu qu'il n'avait rien à voir «là-dedans» et que c'est le «petit jeune qui a fait le con avec sa Hyundai». Il reconnaissait avoir conduit un peu plus vite que la limite permise ce soir-là, mais soutenait qu'il ne s'était pas engagé dans une course. En ce qui concerne l'accusation de délit de fuite, il admettait avoir vu

l'accident – «ça revolvait partout» –, mais considérait qu'il n'avait pas à s'arrêter. Il s'était dit que le petit jeune n'avait qu'à «assumer». En fait, Dupuis s'est arrêté plus loin, mais c'était seulement pour vérifier si sa propre voiture était abîmée.

Depuis le début de cette affaire, Dupuis a eu une attitude

insolente, allant même jusqu'à narguer des témoins et le père d'une des victimes par des sourires et des regards insistants. Par ailleurs, en juin dernier, comme il n'avait pas donné signe de vie depuis cinq mois, et que son procès devait commencer, les policiers se sont lancés à sa recherche et l'ont trouvé à Pointe-Calumet, chez ses grands-parents. Il n'avait pas fait son changement d'adresse et n'avait pas remis son permis de conduire comme il devait le faire, ce qui lui a valu des accusations de bris de conditions. Il est détenu depuis. Il passera au moins l'été en prison, puisque les plaidoiries sur la peine à lui imposer ont été fixées au 3 septembre prochain.

Gilles Émard, le père d'une des victimes, est sorti soulagé de la salle d'audience, hier. Pour lui, il est clair que c'est la course entre Garneau et Dupuis qui a causé la mort de sa fille, et il tenait à ce que ce soit reconnu. «Ça ne referme pas la plaie, mais ça met un baume», a-t-il dit.

Bagarre dans un bar de La Plaine

Un suspect et ses victimes retrouvés blessés

HUGO MEUNIER

Une dispute de famille pourrait expliquer la violente bagarre qui a éclaté vendredi dernier au bar Le 335 de La Plaine: trois personnes ont été blessées, dont deux grièvement. Le suspect dans cette affaire, Raymond Junior Sigouin, fait lui-même partie des victimes.

Alertés vers midi pour un vol à main armée dans le bar situé en bordure du chemin Gauthier, les policiers du Service de police intermunicipal de Terrebonne-Sainte-Anne-des-Plaines-Bois-des-Filion ont découvert les trois blessés à leur arrivée et une barmaid en état

de choc. Le patron du bar et un employé gisaient à l'entrée de l'établissement. L'employé a été atteint à la jambe par un projectile d'arme à feu et saignait abondamment. Le patron a été blessé à la tête.

Quant au suspect, Raymond Junior Sigouin, les policiers l'ont trouvé étendu dans l'herbe près du bar, durant leur ratissage des lieux. L'homme de 41 ans a subi des blessures sérieuses à la tête, probablement causées par des coups de bâton de baseball. Il avait fait irruption dans le bar avec une arme à feu, avant d'être visiblement passé à tabac par ses présumées victimes.

Même s'il est toujours hospitalisé, Raymond Junior Sigouin a été inculpé hier de plusieurs chefs d'accusation, notamment de voies de fait graves, d'usage d'une arme à feu et de bris de conditions. D'autres accusations pourraient être déposées. Le suspect avait été admis à l'hôpital dans un état critique, mais sa vie n'est plus en danger.

Dispute familiale ?

En ce qui concerne les circonstances entourant l'affaire, on ne peut que spéculer, puisque ni le patron du bar ni l'employé n'ont voulu porter plainte.

Règlement de comptes? Vol qui a dégénéré? Les policiers n'ont encore écarté aucune piste. L'hypothèse la plus plausible semble celle d'une dispute de famille. Les policiers ont en effet confirmé que le suspect fait partie de la même famille que le propriétaire du bar Le 335.

Raymond Junior Sigouin est aussi membre de la famille de Raymond Sigouin, 68 ans, un ancien braqueur de banques notoire, désormais trafiquant de stupéfiants. Il a d'ailleurs été épinglé l'automne dernier au terme d'une raffle policière. Au début des années 70, Sigouin était considéré

par la police comme le criminel numéro un au Québec. Objet d'un attentat en 1999, il était l'un des membres les plus connus de la pègre montréalaise. Ex-spécialiste de la gâchette, il participait dans les années 60 et 70 à des vols de banque et à des braquages de camion blindé. Il a écopé d'une peine de prison après l'attentat dont il a été victime en 1999. Son frère, Marcel Sigouin, a été abattu en 1993 au cours d'une tentative ratée d'assassiner un fraudeur associé à la pègre italienne montréalaise.

Quant à l'établissement où s'est jouée la scène vendredi, Le 335, il est connu des milieux policiers. Son permis d'alcool avait été révoqué durant deux mois en 1998 parce que des stupéfiants y avaient été vendus. En 2005, le permis du bar avait été suspendu quelques jours pour des infractions mineures, à la suite de la découverte de bouteilles d'alcool non réglementaires.

LASIK MD
VISION

Le LASIK maintenant. Étalez les paiements jusqu'en 2014!

CORRECTION
DE LA VUE
AU LASER

À partir de

490\$ par oeil*

TAXE Aucune taxe sur le LASIK

NOUVEAU FINANCEMENT

2014

Vous avez 5 ans
pour payer!†

Consultation GRATUITE : 1 866 393-1515 • www.lasikmd.com

LAVAL | MONTRÉAL | BROSSARD

* Les prix peuvent changer sans préavis et peuvent varier selon la prescription. Correction personnalisée avec la technologie Zyoptix à 1750 \$ par oeil. Applicable sur une chirurgie des deux yeux. † Financement de 60 mois à partir de 8,9 % d'intérêt et sous réserve d'approbation de crédit de Services de cartes Desjardins.

Dr Pierre Demers
M.D., FRCSC
40 000 interventions

Dr Avi Wallerstein
M.D., FRCSC
50 000 interventions

Dr Mark Cohen
M.D., FRCSC
50 000 interventions

EN BREF

Un 15^e décès lié à la grippe A (H1N1)

Une 15^e personne a succombé à la grippe A (H1N1) au Québec. Il s'agit d'un homme dans la vingtaine, de la région de Lanaudière qui souffrait d'obésité. Les autorités médicales ont également confirmé six nouveaux cas de cette grippe dans la province. Le bilan s'établit maintenant à 2187 personnes infectées par le virus depuis le début de l'éclatement en avril. Les symptômes de la grippe A (H1N1) sont similaires à ceux de la grippe saisonnière, mais les personnes qui présentent des symptômes plus sévères comme de l'essoufflement ou des douleurs thoraciques devraient solliciter une évaluation médicale.

Octogénaire happé mortellement

Un octogénaire a perdu la vie hier matin à Montréal, happé par une automobiliste alors qu'il traversait la rue. Vers 8h40, la victime de 86 ans traversait le boulevard Saint-Michel, à l'angle de la rue Bélair. Le feu était vert. Au même moment, une voiture s'engageait à gauche sur le boulevard Saint-Michel de la rue Bélair. La conductrice n'aurait jamais vu le piéton. L'homme a succombé à ses blessures à son arrivée à l'hôpital. Un périmètre de sécurité a été érigé dans ce secteur.

Pas de liberté pour 12 accusés

Au terme d'une enquête sur mise en liberté qui a duré plus de trois semaines, le juge Serge Boisvert a refusé de libérer les 12 accusés qui se trouvaient devant lui, hier, au palais de justice de Montréal. Il s'agit de Salvatore Cazzetta, Gilles Lambert, Steven Collard, Jean-Marc Vincent, Richard Hudon, Bruno Villeneuve, Carl Véronneau, Éric Martin, Michel Rivard, Michel Loubier, Patrick Massicotte et Mélanie Gauthier. Rappelons que l'opération policière SharQc, de grande envergure, a eu lieu en avril et ciblait 156 personnes, dont 111 des 113 membres des Hells Angels, pour des crimes survenus entre 1992 et 2009. Les 12 personnes sont accusées de complot, de trafic de stupéfiants et de gangstérisme.

Lacroix pourrait sortir de prison

Détenu depuis janvier 2008, Vincent Lacroix pourrait sortir de prison dès aujourd'hui. L'ex-président de Norbourg se présentera en Cour supérieure ce matin pour demander sa mise en liberté conditionnelle. Si sa requête est acceptée, le financier déchu, actuellement détenu à Sainte-Anne-des-Plaines, irait vivre en maison de transition et ferait du bénévolat dans un centre pour personnes handicapées et défavorisées. M. Lacroix purge actuellement une peine de huit ans et demi de pénitencier à la suite d'une condamnation pénale pour une fraude de 130 millions de dollars. Aujourd'hui, le juge Richard Wagner devra déterminer s'il a droit à sa liberté, ou s'il doit plutôt rester détenu jusqu'à l'ouverture de son procès criminel, prévu pour la mi-septembre.

Vol d'un camion Garda : le dernier suspect se rend

Après 16 mois de cavale, l'un des 10 criminels les plus recherchés au Québec s'est rendu aux policiers vendredi. Martin Trempe, 37 ans, était recherché relativement à un spectaculaire tentative de vol d'un camion blindé en mars 2008, au centre de ski du mont Avila, à Piedmont, dans les Laurentides. Le complot s'était soldé par un échange de tirs au cours duquel Martin Trempe aurait été blessé. Les deux autres suspects dans cette affaire, Samuel et Émile Barbeau, ont été arrêtés à Toronto en février. Martin Trempe sera de retour devant le juge lundi pour l'enquête sur sa mise en liberté.

CONTRAT DES COMPTEURS D'EAU

Montréal investira 67,8 millions pour diagnostiquer les fuites d'eau

SARA CHAMPAGNE

En plus des 355,8 millions engagés dans le contrat des compteurs d'eau, l'administration du maire Tremblay devra investir 67,8 millions pour mettre en branle son programme de diagnostic des fuites d'eau à Montréal. Et ces millions ne tiennent pas compte d'une marge d'erreur convenue de 25 % dans une portion de 93,2 millions du contrat avec GÉNIEau pour installer 600 vannes d'eau souterraines.

À la Ville de Montréal, le grand responsable des infrastructures et de l'environnement, Gilles Robillard, n'a pas nié ces sommes dont faisait état *The Gazette* dans son numéro d'hier, mais il n'a pas voulu donner plus de précisions.

« Ces sommes-là ont déjà été dévoilées le 21 avril dernier, en séance spéciale du conseil municipal, a dit Lucie-Anne Fabien, porte-parole. Comme il y a actuellement une enquête, on ne fera pas d'autres commentaires avant la sortie du rapport du vérificateur général de la Ville. »

Lors de cette séance extraordinaire, à laquelle *La Presse* a assisté, il a effectivement été question de ces 68,7 millions, mais de façon très sommaire. L'administration municipale refuse par ailleurs de dévoiler combien de plombiers ont



PHOTO IVANO H. DEMERS. ARCHIVES LA PRESSE

La Ville affirme avoir dévoilé le montant de 68,7 millions lors de la séance extraordinaire du conseil municipal du 21 avril.

déjà été formés, accrédités, ni le coût de cette opération, dans le but d'installer 7000 compteurs d'eau dans les industries, commerces et institutions (ICI) de Montréal.

Depuis que le maire Gérald Tremblay a demandé au vérificateur général de passer au peigne fin tous les aspects de l'attribution du plus important contrat de l'histoire de Montréal, le consortium GÉNIEau a cessé toutes ses

activités d'installation. La Sûreté du Québec a par ailleurs été saisie de l'affaire, ce qui porte à six le nombre d'enquêtes touchant directement ou indirectement la Ville de Montréal.

D'autre part, depuis qu'il a quitté la haute direction de Dessau, en pleine tourmente en raison de ses liens avec l'un des dirigeants du consortium GÉNIEau, formé de Simard-

Beaudry et Dessau, Frank Zampino est demeuré en retrait de la vie publique. L'ancien président et grand argentier de l'administration municipale a refusé systématiquement des entrevues avec les médias, à l'exception d'une seule au réseau TVA, un dimanche, dans laquelle il a admis avoir commis une erreur en séjournant sur le yacht de Tony Accurso.

LE CHOIX LOGIQUE ✓



OPTEZ POUR UNE GAGNANTE!

FORESTER 2010

FORESTER 2.5X 2010

Location à partir de **359\$*** /mois Taxes en sus

ou à l'achat au comptant à partir de **25 995\$** ♦ Transport et préparation en sus



Disponible en version PZEV



Optez pour la technologie PZEV, la solution écologique abordable et sans compromis.

subaru-pzev.ca

Meilleur choix sécurité¹ INSURANCE INSTITUTE FOR HIGHWAY SAFETY



ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA

FORESTER 2009: MEILLEUR VUS/VUM (DE MOINS DE 35 000 \$)

Cote de résistance aux impacts 5 étoiles^{1†} Programme d'évaluation des nouveaux véhicules de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA)

JAPONAIS ET PLUS ENCORE !

- Système de traction intégrale symétrique à prise constante Subaru
- Moteur BOXER SUBARU de haute performance
- Système de contrôle de la dynamique du véhicule
- Climatiseur avec système de filtration d'air
- Freins ABS à quatre capteurs et circuits
- Nombreuses caractéristiques de sécurité primées
- Coussins gonflables frontaux et latéraux à l'avant
- Et plus encore...



SOYEZ GAGNANT AVEC LES IMPREZA 2009.

LOCATION à partir de

0,9%^{**} Taux de location



IMPREZA 2.5i 4 portes 2009 PDSF à partir de **20 995\$** ♦



IMPREZA 2.5i 5 portes 2009 PDSF à partir de **21 895\$** ♦



ENGAGEMENT DE SUBARU À L'ÉGARD DE L'ENVIRONNEMENT Toutes les installations de Subaru Canada ainsi que Subaru Indiana Automotive (usine d'assemblage de la Legacy, Outback et Tribeca) sont certifiées ISO 14001:2004 par SGS. www.subaru-earth.com

www.quebec.concessionsubaru.ca

SUBARU DES SOURCES DOLLARD-DES-ORMEAUX

JOLIETTE SUBARU JOLIETTE

JOHN SCOTTI SUBARU ANJOU

SUBARU RIVE-SUD GREENFIELD PARK

SUBARU REPENTIGNY REPENTIGNY

SUBARU SAINT-JÉRÔME SAINT-JÉRÔME

LACHUTE SUBARU BROWNSBURG

SUBARU AUTO CENTRE MONTRÉAL

SUBARU SAINT-AGATHE SAINT-AGATHE-DES-MONTS

CARREFOUR SUBARU AUTO SAINTE-ROSE, LAVAL

CONCEPT AUTOMOBILES GRANBY

SUBARU DE LAVAL ADM AUTOMOBILES

SUBARU SAINT-HYACINTHE SAINT-HYACINTHE

Traction intégrale



PRÉCISION

VITESSE RÉDUITE

Dans l'article « La vitesse réduite à 40 km/h dans toute l'île », publié hier en page A8, nous évoquions des aménagements possibles pour inciter les automobilistes à ralentir. Il aurait fallu lire « rétrécir la chaussée », et non « élargir », comme nous l'avons écrit. Nos excuses.

1898209A

ACTUALITÉS

Production d'isotopes médicaux

Le réacteur de Chalk River fermé pour au moins six mois

EXCLUSIF

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Les dirigeants du réacteur nucléaire de Chalk River annonceront aujourd'hui ce que plusieurs craignaient depuis longtemps: le réacteur demeurera fermé pour les six prochains mois au moins.

Selon des informations obtenues par *La Presse*, hier soir, le réacteur, qui a dû cesser ses activités en mai en raison d'une importante fuite

d'eau lourde, pourrait même ne pas être remis en état de marche avant deux ans.

Situé non loin d'Ottawa, le réacteur de Chalk River produit environ le tiers de l'approvisionnement mondial d'isotopes médicaux, qui sont nécessaires pour le diagnostic et le traitement du cancer. La centrale produisait en outre environ 80 % des isotopes nécessaires pour traiter les Canadiens.

Le président d'Énergie atomique du Canada (EACL), Hugh MacDiarmid, doit préciser les

intentions de la société d'État responsable du réacteur nucléaire en conférence de presse aujourd'hui à Toronto. Il doit en principe indiquer qu'il faudra plus de temps pour réparer le fameux réacteur. Au départ, la réouverture de la centrale âgée de 50 ans était prévue en août.

Depuis la fermeture du réacteur, les hôpitaux du pays sont confrontés à une pénurie d'isotopes, forçant les médecins à reporter des traitements. Le gouvernement fédéral travaille depuis des semaines à trouver

de nouvelles sources d'approvisionnement, mais la situation demeure difficile.

Depuis quelques semaines, la centrale néerlandaise de Petten a augmenté sa production de 50 % pour combler une partie de la demande. Mais le réacteur est aussi vieux et il devra être fermé du 18 juillet au 18 août pour des travaux d'entretien.

Le premier ministre Stephen Harper a fait savoir le mois dernier que le Canada se retirera à un moment donné de l'industrie des isotopes nucléaires.

Le député libéral Geoff Reagan a accusé hier le gouvernement Harper d'avoir sciemment caché l'ampleur des travaux de réparation nécessaires au réacteur de Chalk River avant le début des vacances d'été.

« Cette affaire soulève de nombreuses questions, notamment quand le gouvernement a-t-il su que le réacteur serait fermé pour le reste de l'année. Cette fermeture prolongée va mettre la santé des Canadiens en péril. Après 20 mois, il est inconcevable que le gouvernement n'ait pas encore un plan B », a affirmé M. Reagan à *La Presse*.

Jeux de Vancouver Accès aux renseignements sur les fouilles des athlètes

Ottawa s'oppose à la requête du comité organisateur

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le ministre d'État au sport amateur et responsable des Jeux olympiques de Vancouver, Gary Lunn, est catégorique: le gouvernement Harper entend respecter l'esprit et la lettre de la Loi sur la protection des renseignements personnels.

Le ministre Lunn s'oppose donc à la requête du comité organisateur des Jeux olympiques de Vancouver qui a demandé à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et à la GRC de lui transmettre les fruits des fouilles faites sur les athlètes et leurs entraîneurs à leur arrivée en sol canadien.

La Presse a révélé hier que le

comité organisateur des Jeux de 2010 (COVAN) a fait cette demande auprès de l'ASFC et de la GRC au nom du Comité international olympique (CIO) l'an dernier. Le but était de débusquer rapidement les athlètes étrangers tentés d'utiliser

des renseignements personnels.

« J'ai discuté de ce dossier avec les représentants de l'Agence des services frontaliers du Canada et le ministre de la Sécurité publique, Peter Van Loan. Évidemment, les organisateurs

veulent des Jeux propres. Si nous pouvons partager des informations, nous allons le faire, mais nous ne pouvons pas violer les lois sur les renseignements personnels et nous n'allons pas le faire de quelque manière que ce

soit », a affirmé le ministre Lunn. L'ASFC et la GRC hésitent encore à donner suite à la requête du comité organisateur parce que cela pourrait justement contrevenir aux lois canadiennes visant à protéger les renseignements personnels.

Les douaniers peuvent saisir des substances illicites comme de la marijuana ou de la cocaïne à la frontière, mais ils n'ont pas le pouvoir de confisquer certaines des substances interdites par le CIO.

Une porte-parole de l'ASFC,

soit », a affirmé le ministre Lunn.

L'ASFC et la GRC hésitent encore à donner suite à la requête du comité organisateur parce que cela pourrait justement contrevenir aux lois canadiennes visant à protéger les renseignements personnels.

Les douaniers peuvent saisir des substances illicites comme de la marijuana ou de la cocaïne à la frontière, mais ils n'ont pas le pouvoir de confisquer certaines des substances interdites par le CIO.

Une porte-parole de l'ASFC,

soit », a affirmé le ministre Lunn.

L'ASFC et la GRC hésitent encore à donner suite à la requête du comité organisateur parce que cela pourrait justement contrevenir aux lois canadiennes visant à protéger les renseignements personnels.

Les douaniers peuvent saisir des substances illicites comme de la marijuana ou de la cocaïne à la frontière, mais ils n'ont pas le pouvoir de confisquer certaines des substances interdites par le CIO.

Une porte-parole de l'ASFC,

soit », a affirmé le ministre Lunn.

L'ASFC et la GRC hésitent encore à donner suite à la requête du comité organisateur parce que cela pourrait justement contrevenir aux lois canadiennes visant à protéger les renseignements personnels.

Les douaniers peuvent saisir des substances illicites comme de la marijuana ou de la cocaïne à la frontière, mais ils n'ont pas le pouvoir de confisquer certaines des substances interdites par le CIO.

Une porte-parole de l'ASFC,

soit », a affirmé le ministre Lunn.

L'ASFC et la GRC hésitent encore à donner suite à la requête du comité organisateur parce que cela pourrait justement contrevenir aux lois canadiennes visant à protéger les renseignements personnels.

Les douaniers peuvent saisir des substances illicites comme de la marijuana ou de la cocaïne à la frontière, mais ils n'ont pas le pouvoir de confisquer certaines des substances interdites par le CIO.

Une porte-parole de l'ASFC,

Tracie LeBlanc, a indiqué lundi que la question est toujours à l'étude.

La commissaire à la protection de la vie privée du Canada, Jennifer Stoddart, a déjà mis en garde le président de l'ASFC, Stephen Rigby, des risques liés à la divulgation de tels renseignements.

Les partis de l'opposition ont aussi exprimé leur opposition à ce que l'ASFC ou la GRC se livrent à de telles activités.

« C'est une demande totalement inappropriée », a affirmé le député néo-démocrate de la Colombie-Britannique Peter Julian. Son collègue Keith Martin, député libéral de la région de Victoria, a soutenu que la GRC et les douaniers ne doivent pas se

mettre au service du CIO pour faire respecter ses règlements en matière de dopage. Le Bloc québécois a aussi exprimé son opposition, estimant que le CIO dispose déjà des outils nécessaires pour lutter contre le dopage durant les compétitions.

Tracie LeBlanc, a indiqué lundi que la question est toujours à l'étude.

Abousfian Abdelrazik veut blanchir son nom

CATHERINE HANDFIELD

Abousfian Abdelrazik, ce Canado-Soudanais rapatrié au pays après six ans d'exil forcé, veut blanchir sa réputation. Ses avocats ont entrepris des démarches auprès du gouvernement canadien pour que son nom soit retiré de la liste des présumés terroristes de l'ONU.

« Je veux que mon nom soit enlevé le plus rapidement possible, a dit hier M. Abdelrazik, lors d'une brève allocution à la Cour fédérale, à Montréal. Parce que c'est injuste, et parce que ça a rendu ma vie très difficile. »

Dix jours après son retour au Canada, Abousfian Abdelrazik s'est présenté devant le juge Russell Zin, hier après-midi. Le magistrat, qui avait ordonné à Ottawa de le rapatrier dans un délai de 30 jours, voulait ainsi s'assurer que son verdict avait été respecté.

Citoyen canadien depuis 1995, M. Abdelrazik a été arrêté au Soudan en 2003, soupçonné d'entretenir des liens avec Al-Qaeda. Lorsqu'il a été relâché, en 2004, son passeport canadien était échu et Ottawa a toujours refusé de lui en délivrer un nouveau. Il s'est réfugié en mai 2008 à l'ambassade du Canada à Khartoum dans l'espoir d'obtenir ses documents officiels, qui lui ont été délivrés après le verdict du juge Zin, rendu le 4 juin.

Au terme de la courte audience, hier, l'avocat de M. Abdelrazik, Yavar Hameed, a annoncé qu'il avait demandé une rencontre avec les ministres des Affaires étrangères et de la Sécurité publique, Lawrence Cannon et Peter Van Loan.

« Le gouvernement a le pouvoir d'entreprendre certaines démarches pour que le nom d'Abousfian Abdelrazik soit retiré de la liste 1267 de l'ONU, et nous voulons savoir si la volonté existe », a dit M^e Hameed. Les gens qui figurent sur cette liste ne peuvent posséder de biens ou voyager, entre autres.

Pendant la rencontre, les avocats de M. Abdelrazik souhaiteraient aborder « la question de l'imputabilité du gouvernement ». « Le gouvernement du Canada doit reconnaître sa responsabilité pour ce qui est arrivé », a dit M^e Hameed, sans préciser si son client envisageait un recours en justice. Le bureau de M. Cannon n'a pas souhaité commenter la situation, hier, affirmant n'avoir reçu aucune demande de rencontre officielle à ce jour.

M. Abdelrazik fera une conférence de presse la semaine prochaine. Rappelons que la Gendarmerie royale du Canada et le Service canadien du renseignement de sécurité ont tous deux indiqué qu'ils ne retenaient aucune preuve contre lui.

GLOBO

CHAUSSURES

UNE VALEUR QUI CONVIENT À VOTRE STYLE

GLOBOSHoes.COM

4 JOURS SEULEMENT!

9 • 10 • 11 • 12 JUILLET

Clarks

Timberland

adidas

SUPERFIT

Luca Ferri

ROCKPORT

Columbia

AIDA

Keds

Reebok

SKECHERS

50%

DU PRIX RÉGULIER

SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN SOLDE

Cet offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion.

Complexe Daniel Johnson, 3204, rue Jean-Béraud, Laval 450.681.4562 • 6874, rue Jean-Talon Est, St-Léonard 514.256.4562 • Complexe Pointe-Claire, 6321, Transcanadienne, Pointe-Claire 514.697.4562 • Marché Central, 775, rue du Marché Central, Montréal 514.387.4562 • 1195, boul. des Promenades, St-Bruno 450.441.0030 • Galeries de Lanaudière, 548, montée des Pionniers, Lachenaie 450.585.8540 • Place Rosemère, 401, boul. Labelle, Rosemère 450.437.3804 • Mégacentre Ste-Dorothée, 850, route Chomedey Ouest, Aut. 13 et boul. Samson, Laval 450.969.1296 • Carrefour de la Rive-Sud, 582, ch. de Tourraine, Boucherville 450.449.0245 • Place Versailles, 7275, rue Sherbrooke Est, Montréal 514.354.1636 • Quartier DIX30, 9650, boul. Leduc, Brossard 450.656.6444

Deux juges s'opposent dans un litige

CAROLINE TOUZIN

La procédure de nomination des juges est au cœur du litige qui oppose un juge d'expérience de la cour municipale de Montréal, Antonio Discepola, au juge en chef de la Cour du Québec, Guy Gagnon.

En mars dernier, le juge Discepola a soumis sa candidature pour être muté à la Cour du Québec à Montréal, à Longueuil ou à Saint-Hyacinthe. La procédure de nomination implique que toute candidature soit examinée par un comité de sélection, lui a répondu le juge en chef de la Cour du Québec, Guy Gagnon, dans une lettre datée de la fin du mois de mars.

Insatisfait de cette réponse, le juge Discepola, qui compte 17 ans d'expérience, a déposé une requête en Cour supérieure à la mi-juin. La décision du juge Gagnon constitue une « atteinte grave à son indépendance judiciaire », peut-on lire dans la requête. Le juge Discepola prétend que de passer devant un comité de sélection équivaut à remettre en cause « l'aptitude d'un juge en exercice ». Cela « mine également la confiance du public en l'institution et en la procédure de sélection des membres de la magistrature », poursuit-il dans la requête.

Le juge Discepola prétend dans sa requête que son aptitude à exercer les fonctions de juge a déjà été évaluée au moment de sa nomination à la Cour municipale de Montréal en 1992. Selon son interprétation du règlement qui encadre la sélection des juges, le juge Discepola devrait être déclaré apte à occuper le poste de juge à la cour du Québec sans devoir passer devant le comité de sélection. Le processus d'évaluation du comité de sélection « n'est applicable qu'aux avocats et non pas aux juges en exercice d'une cour mentionnée (dans le règlement) », selon le juge de la cour municipale.

Pour qu'un juge soit muté dans un autre tribunal, les juges en chef des deux cours concernées doivent transmettre un avis à cet effet à la ministre de la Justice. Le juge Gagnon a refusé de transmettre cet avis, ce qui a déplu au juge Discepola. Le juge en chef de la Cour du Québec lui a indiqué qu'il n'entendait pas favoriser la mutation des juges des cours municipales à la Cour du Québec autrement que par le processus en vigueur (comité de sélection).

En attendant que la Cour supérieure tranche, le juge Discepola demande à la ministre de la Justice et procureure générale du Québec de ne pas recommander au gouvernement la nomination des juges au poste qu'il convoite dans les trois districts ainsi que de surseoir à toute procédure pour ces nominations.

S'il obtient gain de cause, le juge Discepola ne sera pas automatiquement muté à la Cour du Québec. La procureure générale a le pouvoir discrétionnaire de nommer les juges de la Cour du Québec – ce qui n'est pas contesté ici.

Dans une lettre envoyée par huissier au juge Guy Gagnon au début du mois de juin, l'avocat du juge Discepola, M^c Joël Mercier, a précisé que son client souhaitait « à tout prix » éviter la judiciarisation du dossier. « Mais qu'il ne pourra pas faire autrement si nécessaire, compte tenu de l'importance des principes en cause et notamment l'importance de sauvegarder son indépendance judiciaire », a écrit l'avocat qui a déposé la requête en Cour supérieure le 16 juin. M^c Mercier n'a pas rappelé *La Presse*, hier.

Danseuse de 14 ans au cabaret Les Amazones

Le président de l'Union des tenanciers de bars voit son permis suspendu

EXCLUSIF

CAROLINE TOUZIN

Pour avoir embauché une fugueuse de 14 ans dans son bar de danseuses nues Les Amazones, en plus d'avoir toléré la présence de clients mineurs, l'homme d'affaires Peter Sergakis a écopé une sanction sévère de la Régie des alcools, des courses et des jeux. La Régie a suspendu le permis de son bar de l'ouest de Montréal pour une durée de 20 jours.

M. Sergakis, aussi président de l'Union des tenanciers de bars du Québec, portera cette décision en appel, a dit à *La Presse*, son avocat, Sébastien Sénéchal. Le propriétaire du bar de danseuses nues ne fera aucun commentaire d'ici là, a fait valoir l'avocat.

La majorité des décisions de suspension rendues par la Régie dans une année sont plutôt de l'ordre de quelques jours. Dans ce cas-ci, la Régie a considéré l'embauche d'une danseuse mineure de 14 ans comme un « fait aggravant », peut-on lire dans la décision rendue fin juin.

Des policiers ont découvert la présence de cette danseuse mineure dans le bar en octobre 2006. Les responsables du bar n'ont jamais vérifié son âge avant de l'embaucher, a-t-elle dit aux enquêteurs. Puis à trois



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, ARCHIVES LA PRESSE

Peter Sergakis, président de l'Union des tenanciers de bars du Québec, portera en appel la décision de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

reprises, entre février et novembre 2008, quatre clients mineurs ont aussi été interceptés dans le bar. Deux de ces clients avaient

payé 5\$ au portier pour éviter d'être « cartés ».

Peter Sergakis a fait valoir que c'était la première fois qu'il

était convoqué par la Régie en 29 ans d'activité au Cabaret Les Amazones, lors d'une audience en mars dernier. Son bar attire plus de 1000 clients chaque jour et emploie quelque 80 danseuses, selon son témoignage. Il a insisté sur le fait que les cartes d'identité étaient toujours exigées à l'entrée. Après les interventions policières, la sécurité a été renforcée, a-t-il aussi plaidé.

Quant à la présence d'une danseuse mineure dans son bar, M. Sergakis n'a pas renversé le fardeau de la preuve qui lui incombe en vertu de la loi, selon la Régie. Même si le gérant du bar a mentionné qu'il a cru qu'elle avait 18 ans, la preuve entendue lors des audiences a démontré que la jeune danseuse était bien une personne mineure, a souligné la Régie.

D'ici à ce que l'appel soit entendu sur le fond, M. Sergakis présentera vendredi une requête devant le Tribunal administratif du Québec pour surseoir à la décision de la Régie. L'avocat du tenancier, M^c Sénéchal, entend entre autres prouver que son client a agi avec « diligence raisonnable pour constater l'âge de la personne (danseuse) et qu'il avait un motif raisonnable de croire que celle-ci était majeure », et ce, en vertu de la Loi sur les infractions en matière de boissons alcooliques.

	G5 SE	TOYOTA COROLLA CE BERLINE DE BASE	HONDA CIVIC DX BERLINE DE BASE
PRIX D'ACHAT	12 999\$*	15 260\$†	16 990\$†
CLIMATISATION	OUI	OPTION	OPTION
ROUES DE 16 PO EN ALUMINIUM	OUI	NON	NON
GLACES ET MIROIRS ÉLECTRIQUES	OUI	OPTION	OPTION
TÉLÉDÉVERROUILLAGE	OUI	OPTION	OPTION
VERROUILLAGE ÉLECTRIQUE DES PORTIÈRES	OUI	OPTION	OPTION
HP/COUPLE	155/150	132/128	140/128
GARANTIE	5 ans/160 000 km	5 ans/100 000 km	5 ans/100 000 km

G5 SE 2009 DE PONTIAC
12 999\$²
 PRIX À L'ACHAT
Inclut le rabais fidélité de 1 000\$ accordé aux propriétaires GM

4 500\$¹
 DE RABAIS
 DU FABRICANT INCLUS

*Prix d'achat annoncé, selon l'information disponible sur le site du constructeur

en solde tout simplement

jusqu'à **8 500\$** de rabais¹

G6 SE 2009 DE PONTIAC
17 998\$²
 PRIX À L'ACHAT
Inclut le rabais fidélité de 1 000\$ accordé aux propriétaires GM

5 500\$¹
 DE RABAIS
 DU FABRICANT INCLUS

SIERRA 2009 DE GMC
 SL 4x4 1500 à cabine allongée
25 698\$²
 PRIX À L'ACHAT
Inclut le rabais fidélité de 1 000\$ accordé aux propriétaires GM

8 500\$¹
 DE RABAIS
 DU FABRICANT INCLUS

ou informez-vous sur le **0%** de financement à l'achat⁵

LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
5 ANS GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTOPROPULSEUR
160 000 KM ASSISTANCE ROUTIÈRE • TRANSPORT DE COURTOISIE

OnStar
OFFRESPONTIAC.CA

L'Association des concessionnaires Pontiac du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2009 neufs suivants: coupé G5 (2AL37/1SM), berline G5 (2AL69/1SM), G6 (2ZG69/1SM) et Sierra (TK10553/1SQ). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Le rabais de 8 500\$ (taxes exclues) est un crédit de livraison offert au concessionnaire par le fabricant et s'applique aux modèles Silverado 1500 2009 de Chevrolet et Sierra 1500 2009 de GMC. Voyez votre concessionnaire pour les détails. L'événement en solde, tout simplement s'applique uniquement aux véhicules Chevrolet, Pontiac, Buick et GMC 2009 achetés entre le 1er juillet et le 31 août 2009 chez les concessionnaires participants. Certaines restrictions s'appliquent. 2. Transport (G5: 1 325\$, G6: 1 375\$ et Sierra: 1 350\$), frais d'immatriculation, assurance et toutes les taxes en sus. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers, si applicables, et les droits sur les pneus sont en sus et payables à la livraison. Le rabais fidélité de 1 000\$ accordé aux propriétaires GM (à l'exclusion des modèles des marques Saturn et Saab) est inclus à l'achat d'un nouveau véhicule livré entre le 2 juin et le 31 juillet 2009. Le véhicule doit être enregistré et assuré au nom du client pendant les 6 mois précédents. 3. Selon les tests de consommation de GM conformément aux méthodes approuvées par Transports Canada pour une réserve de carburant de 10% et une capacité de réservoir de 45 L pour la G3 Wave avec moteur de 1,6 L et boîte manuelle 5 vitesses, de 61 L pour la G6 avec moteur de 2,4 L et boîte automatique 4 vitesses, et de 98 L pour la Sierra 1500 SL 4x4 avec moteur 4,8 L et boîte automatique 4 vitesses. 4. Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et les passagers avant et arrière lors des tests d'impacts latéraux pour la Sierra, la plus haute cote de sécurité décernée par le gouvernement américain. Les cotes de classification du gouvernement des États-Unis font partie du programme d'évaluation des nouveaux véhicules de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA - www.safercar.gov). 5. 0% de financement à l'achat sur modèles 2009 sélectionnés. Sur approbation de crédit. Un versement initial, un échange et/ou un dépôt de sécurité peuvent être requis. Ne peut être combiné avec les offres annoncées. Voyez votre concessionnaire pour les détails. Cette offre est exclusive et ne peut être combinée avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (visitez primemgmpourétudiants.ca) et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.

Solariums en verre 3 et 4 saisons

Solariums Panovision

Laval Longueuil Gatineau Québec
 514-335-2050 514-335-2050 819-778-5313 418-877-1888

www.panovision.ca • 1-800-361-9232

ACTUALITÉS

TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT

Québec augmente ses services

EXCLUSIF

ARIANE LACOURSIÈRE

Les enfants qui souffrent de troubles envahissants du développement (TED) pourront, sous peu, profiter de meilleurs services grâce à la création du Centre d'excellence en troubles envahissants du développement de l'Université de Montréal (CETEDUM).

Au Québec, entre 0,2% et 1,1% de la population souffre de TED, dont le plus fréquent reste

l'autisme. Le nombre de cas n'est pas en hausse dans la province, selon le directeur scientifique du CETEDUM, le D^r Laurent Mottron, mais la demande pour de meilleurs services est forte.

« Dans nos conseils d'administration, qui sont publics, plus de 50% des questions du public touchent l'autisme et les services offerts », confirme le président de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, David Levine.

En plus de faire de la recherche et de l'enseignement sur les TED, le

CETEDUM offrira des soins cliniques. La création d'un guichet unique, dont le numéro de téléphone sera connu sous peu, permettra entre autres aux familles d'obtenir des services plus rapidement.

Le CETEDUM veut aussi analyser des problèmes qui touchent les personnes vivant avec un TED comme le logement, la résolution de crises et l'hospitalisation.

Le centre d'excellence est déjà en train d'uniformiser les protocoles de détection des TED chez les enfants de 0 à 5 ans. « Avant, chaque établissement avait ses

méthodes d'évaluation, explique le D^r Mottron. On uniformise le tout pour corriger les biais dans les diagnostics. »

Le CETEDUM sera situé dans les deux lieux, à l'hôpital de Rivière-des-Prairies et au Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine. Les régions pourront aussi profiter de services améliorés. « Notre but est qu'un enfant de Gaspé qui souffre d'un TED reçoive d'aussi bons services que s'il était à Montréal », dit le doyen de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, Jean-Lucien Rouleau.

EN BREF

Certains cancers plus meurtriers pour les Noirs

Les Noirs américains ont un risque plus élevé de mourir du cancer de la prostate, du sein et de l'ovaire que les autres races en raison de facteurs biologiques et génétiques, selon une étude publiée hier au *Journal of the National Cancer Institute*. Ces travaux démontrent pour la première fois que les différences de survie entre Noirs et Blancs ne sont pas seulement dues à la pauvreté et aux disparités dans l'accès aux soins. « Les traitements étaient les mêmes pour tous », explique le D^r Kathy Albain, oncologue et principale auteure de cette recherche qui a porté sur environ 20 000 patients. — AFP



ACCORD LX 2009

En location à partir de

268 \$*

par mois/48 mois
Comptant requis

En plus, obtenez

1 500 \$

à la location

Route : 6,4 L/100 km^t
Ville : 9,4 L/100 km^t

Transport et préparation inclus

« Voiture la plus éconergétique de sa catégorie »
- RNCAN

CR-V LX 2009

En location à partir de

298 \$*

par mois/48 mois
Comptant requis

En plus, obtenez

2 500 \$

à la location

Route : 7,3 L/100 km^t
Ville : 10,3 L/100 km^t

Transport et préparation inclus

« Meilleur choix sécuritaire »
- IIHSDÉCOUVREZ MES TRUCS POUR
ÉCONOMISER DE L'ESSENCE.
Visitez depompez.ca

HONDA

VÉHICULES D'OCCASION

Certifiés

QUI, ON A FAIT LE PLEIN

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez honda.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.



HONDA

HONDA.CA

* Les offres de location-bail sont faites par Services Financiers Honda Inc., sur acceptation du crédit. Ces offres portent sur les véhicules neufs 2009 mentionnés ci-après. Pour les véhicules, sont identifiés : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent. Période de location de 48 mois : Accord berline LX manuelle 2009 (modèle CP2539E) : a) 268 \$, b) 5 669 \$. En plus, obtenez 1 500 \$ (applicable après taxes) à la location sur tous les modèles Accord 2009 4 cylindres. CR-V LX 2009 (modèle RE3839E) : a) 298 \$, b) 5 214 \$. En plus, obtenez 2 500 \$ (applicable après taxes) à la location sur tous les modèles CR-V 2009. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. *Consommation de carburant à titre indicatif seulement. Peut varier en fonction de l'utilisation et des accessoires. Voyez votre concessionnaire pour les plus récentes données FineGuide publiées par Ressources naturelles Canada (lorsque disponibles). Les frais de RDPRM, taxes et droits, assurances et frais d'administration (le cas échéant) sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Photos à titre indicatif. Valable seulement chez vos concessionnaires participants. Offre d'une durée limitée sujette à changement sans préavis par le manufacturier. Valable sur les véhicules en inventaire seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails.

NOUVEAUX TROUBLES AU XINJIANG

Les Hans descendent dans la rue pour se venger

DAN MARTIN
AGENCE FRANCE-PRESSE

URUMQI — Malgré une sécurité omniprésente, de nouveaux troubles ethniques ont éclaté, hier, à Urumqi, où des milliers de Hans armés de bâtons, de pelles et de machettes ont envahi les rues pour se venger des violences sanglantes de dimanche.

En fin de journée, plusieurs milliers de Hans parcouraient toujours les rues de la capitale régionale du Xinjiang, dans le nord-ouest de la Chine, tenus à distance des quartiers ouïgours par les forces de sécurité.

Un haut responsable du Parti communiste du Xinjiang, Wang

Lequan, a annoncé qu'un couvre-feu serait en vigueur à Urumqi de 21 h hier jusqu'à 8 h aujourd'hui, pour éviter la répétition des violences. Il a aussi lancé un appel au calme aux communautés en présence. Les médias officiels n'avaient fait état d'aucune victime dans la soirée.

Esprit revanchard

Quelque 10 000 Hans, selon un correspondant de l'AFP, étaient descendus au début d'après-midi dans les rues d'Urumqi, dans un esprit manifeste de revanche après avoir été la cible des Ouïgours, musulmans turcophones, lors des émeutes qui ont fait 156 morts

et plus d'un millier de blessés dimanche.

Alors que l'agence Chine-Nouvelle faisait état de « chaos » dans plusieurs quartiers de la ville, la police est intervenue pour disperser la foule dans le centre avec des gaz lacrymogènes. Elle n'a pas réussi à faire fuir les manifestants, qui poursuivaient leur marche tout en suffoquant et en toussant, et dont certains portaient le drapeau national chinois.

Les manifestants Hans, l'ethnie majoritaire en Chine, ont crié leur colère d'avoir été victimes des violences commises par les Ouïgours, principale communauté musulmane du Xinjiang, une région

de fortes tensions ethniques qui compte 20 millions d'habitants.

« Les Ouïgours sont venus dans nos quartiers pour tout casser. Maintenant, nous allons chez eux pour les battre », a déclaré un Han qui tenait un tuyau métallique.

Une heure auparavant, un premier groupe de manifestants Hans avait tenté de rejoindre la place du Peuple avant d'être arrêtés par la police.

Panique

Urumqi, cité de plus de deux millions d'habitants, a été le théâtre de scènes de panique, avec des gens qui couraient se réfugier dans des bâtiments, a rapporté Chine-Nouvelle.

La colère couvait aussi du côté ouïgour. Dans la matinée, 200 Ouïgours, dont de nombreuses femmes, avaient profité de la présence de journalistes étrangers pour appeler à la libération de leurs proches, arrêtés après les émeutes.

Depuis dimanche soir, 1434 personnes « liées aux émeutes d'Urumqi » ont été arrêtées, selon les autorités.

Un porte-parole des dissidents en exil du Congrès mondial ouïgour a affirmé, dans un communiqué, que leurs familles n'avaient pas pu récupérer les corps des victimes ouïgoures « emmenés par les militaires » en un lieu inconnu.

XINJIANG

Le Xinjiang est la plus vaste province chinoise, près de 1,7 million de km², le sixième de tout le pays.

La province compte 20 millions d'habitants répertoriés.

Elle est située aux frontières du Pakistan et du Kirghizstan. C'était la porte d'entrée chinoise de la route de la soie.

45 % de la population y est ouïgoure contre 40 % pour les « Chinois de souche », les Hans, qui comptent pour 92 % de la population chinoise.

La Chine compte 55 minorités ethniques officielles.



Ce Han est descendu armé dans les rues, comme des milliers de ses compatriotes, pour se venger des violences sanglantes commises dimanche par les Ouïgours.

PHOTO NG HAN GUAN, AP

La différence ouïgoure...

Quatre habitants sur dix sont des Ouïgours dans la région autonome du Xinjiang, qui est actuellement sous haute tension. Notre journaliste y a séjourné. Elle nous parle aujourd'hui du peuple ouïgour, turcophone et musulman. De sa différence et de sa cohabitation souvent problématique avec les Hans, l'ethnie majoritaire en Chine.

STÉPHANIE BÉRUBÉ

La différence ouïgoure saute aux yeux, pour quiconque arrive au Xinjiang. Le visage souriant des habitants et leur aplomb à discuter avec les étrangers de passage; leurs yeux pâles immanquables contre leur teint foncé. Les accents turcophones. L'odeur de grillades des étals de brochettes épicées qui est soufflée dans l'air poussiéreux.

Rien à voir avec Pékin, Shanghai ou même le sud de la Chine si souvent visité par les touristes. Cette province de l'extrême ouest de l'empire du Milieu ne figure d'ailleurs pas souvent sur les itinéraires touristiques.

D'abord, elle est difficile d'accès. Plus de deux éreintantes journées de train de Pékin, dans des conditions pas souvent idéales. En avion, les liaisons à partir de la capitale sont fréquemment

coupées, pour cause de tempêtes de sable. Car le Xinjiang est une province de déserts. Turfan, par exemple, ressemble à un mirage.

Dans le mythique désert de Taklamakan, cette petite ville est frappante de verdure, fruit d'un ingénieux système d'irrigation. Si efficace, ce système, qu'à Turfan, on fait pousser la vigne et on produit un vin rouge, pour consommation locale. Les habitants en sont néanmoins très fiers et l'offrent volontiers aux visiteurs.

Mosquées et temples

Au premier regard, rien ne laisserait deviner que Turfan se trouve sur un territoire explosif. Dans les rues, les mosquées voisinent les temples. La vie paraît paisible. Mais au marché, on vend des tapis et des ragoûts de mouton qui nous rappellent que la province a bien plus à voir avec le Pakistan voisin qu'avec la métropole chinoise.

L'affichage y est bilingue, puisque contrairement à d'autres Chinois de confession musulmane, les Ouïgours ne parlent pas le mandarin, traditionnellement. Il n'est d'ailleurs pas rare de croiser dans les rues d'Urumqi, la capitale provinciale où se sont déroulés les sanglants affrontements de la fin de semaine dernière, des vieux qui ne comprennent toujours pas un mot de mandarin.

En 1949, au moment où Mao Zedong et les communistes ont pris le contrôle à Pékin, il y avait une écrasante majorité ouïgoure dans le Xinjiang qui était une

province autonome, le Turkestan oriental. Trois Chinois sur quatre étaient ouïgours, alors que les Hans ne représentaient à peine plus de 6 % de la population. Ces Chinois « de souche » comptent maintenant pour 40 % de la population du Xinjiang, grâce à la politique d'immigration incitative de Pékin qui favorise leur établissement dans des provinces où les minorités sont particulièrement visibles. Les Ouïgours sont toujours majoritaires au Xinjiang, mais on estime qu'ils ne représentent plus que 45 % de la population.

Assimilation forcée

La capitale, Urumqi, où se prennent les décisions politiques, est le seul endroit où les Hans sont majoritaires. Le mouvement nationaliste ouïgour se nourrit de cette assimilation forcée. Les enfants issus de mariages mixtes sont de facto des Hans. Ils ne peuvent pas aller à la mosquée, tout comme les officiels du Parti communiste, à qui l'entrée à la mosquée est aussi interdite.

Sous cette couverture d'interdiction, les mouvements indépendantistes s'activent, en organisant des manifestations, bien qu'elles soient défendues et sévèrement maîtrisées. Depuis 10 ans, l'internet a toutefois donné du souffle aux groupes indépendantistes, surtout à l'extérieur de la Chine.

Le Xinjiang, qui signifie littéralement « nouvelle frontière », a toujours obtenu beaucoup moins d'attention internationale que son voisin, le Tibet.

SANS LIGNE ROUGE

Le blogue de François Gagnon sur cyberpresse.ca

AUBAINES ESTIVALES

DES RABAIS ENSOLEILLÉS

À ne pas manquer dans le cahier Mode

Ce jeudi dans *La Presse*

Vente d'inventaire exceptionnelle

rabais de **20 à 50%**

sur un vaste choix de verres, carafes, celliers et accessoires.

Jusqu'au 31 juillet 2009

Couteaux Laguiole

Cellier Vinum 52 bouteilles

Carafes Riedel

Le verre parfait pour chaque vin

RIEDEL

Spéc. 499\$

Rég. 699\$

Vinum

Vinum design • 1480, City Councillors, Montréal (près de La Baie) • Tél.: (514) 985-3200

Vinum grappa • 1261, av. Maguire, Sillery • Tél.: (418) 650-1919

www.vinumdesign.com

CRTC

Avis de consultation de radiodiffusion

CRTC 2009-306

Canada

Le Conseil a été saisi de la demande suivante. La date limite pour le dépôt des interventions/observations : **15 juillet 2009.**

- **Movie Central Ltd.** – modification de licence de radiodiffusion de l'entreprise de programmation de télévision payante – L'Ouest du Canada

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis de consultation **CRTC 2009-306**. Si vous désirez appuyer ou vous opposer à une demande ou obtenir une copie de l'avis de consultation, veuillez consulter le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Résultats des tirages du **2009-07-07**

La Quotidienne 205 03 04

Triplex 8488 08 31 33

Banco 04 05 06 08 15

18 25 28 30 40

Lots bonis du 2 au 10 juillet 2009

43 45 48 49 53

54 59 65 68 69

Astro

Jour - Mois - Année - Signe

03 MARS 46 SCORPION

Extra 7265622

LOTTO 649

GROS LOT CE SOIR

14 000 000 \$ (APPROX.)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.



Certains se conforment.
D'autres se distinguent.



Modèle GT avec toit ouvrant optionnel illustré

MAZDA3 GX 2010

ACHAT 15 995 \$[†]
à partir de

LOCATION 199 \$*
à partir de

1,9 % OU **2,9 %**

de financement à l'achat jusqu'à 36 mois^{††} de financement à l'achat jusqu'à 60 mois^{††}

PAR MOIS, POUR 60 MOIS
TRANSPORT ET
PRÉPARATION EN SUS
COMPTANT INITIAL DE 995 \$
0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ



Modèle GT illustré

MAZDA5 GS 2009

ACHAT 16 750 \$[†]
à partir de AU TAUX DE FINANCEMENT RÉGULIER

ÉCOÉNERGIE
une initiative d'ecoACTION
PRIX ÉCOÉNERGIE
POUR LES VÉHICULES 2009*

★★★★★
COTE DE SÉCURITÉ LA PLUS ÉLEVÉE
DU GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS
LORS D'ESSAIS DE COLLISION FRONTALE**



Modèle GT illustré

CX-7 GS 2009 AVEC TRACTION INTÉGRALE

ACHAT 26 995 \$[†]
à partir de AU TAUX DE FINANCEMENT RÉGULIER

★★★★★
COTE DE SÉCURITÉ LA PLUS ÉLEVÉE
DU GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS
LORS D'ESSAIS DE COLLISION**



Modèle GT-V6 illustré

MAZDA6 GS 4 cyl. 2009

ACHAT 22 995 \$[†]
à partir de

0 %
de financement à l'achat
jusqu'à 48 mois^{††}

MEILLEURE NOUVELLE
VOITURE DE L'ANNÉE
LE GUIDE
DE L'AUTO 2009

VALEUR. ÉMOTION. INGÉNIERIE. VROUM-VROUM. POUR TOUJOURS.
VOUS TROUVEREZ TOUJOURS **plus** CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES MAZDA DU QUÉBEC.

POUR TROUVER UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE **WWW.MAZDA.CA** OU TÉLÉPHONEZ AU 1-800-263-4680.

PRÊT À ROULER INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA: PROTECTION COMPLÈTE DE 3 ANS OU 80 000 KM ET DE 5 ANS OU 100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

[†] Offres réservées aux particuliers et portant sur les Mazda3 GX (D4XS0AA00) 2010 neuves et les Mazda5 GS (E6SD59AA00), les Mazda CX-7 GS avec traction intégrale (PXSJ89AA00) et les Mazda6 GS 4 cyl. (G4SY69AA00) 2009 neuves. Frais de transport et préparation (Mazda3 et Mazda6 : 1 395 \$; Mazda5 et Mazda CX-7 : 1 535 \$), immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPRM, le cas échéant, en sus. Un comptant initial pourrait être requis. ^{††} Financement à l'achat aux particuliers de 1,9 % jusqu'à 36 mois ou de 2,9 % jusqu'à 60 mois sur les modèles Mazda3 2010 neuves et de 0 % jusqu'à 48 mois sur les modèles Mazda6 2009 neuves. Financement consenti par l'entremise de la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. * Offre portant uniquement sur la location au détail des Mazda3 GX (D4XS0AA00) 2010 neuves. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés à la livraison. Frais de transport et préparation de 1 395 \$ en sus. Aucun dépôt de sécurité requis. Sur approbation du crédit. Limite de 20 000 km par année. Frais de 10 ¢ le km additionnel à la fin du terme. Location avec limite de 25 000 km par année disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPRM en sus. Les modèles illustrés le sont à titre indicatif seulement en ce qu'ils peuvent comporter des équipements optionnels non inclus dans les prix mentionnés. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix inférieur. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 8 juillet 2009. * D'après les cotes de consommation de carburant 2009 publiées par Ressources naturelles Canada. ** Essais menés sur les Mazda5 et Mazda CX-7 2009 avec coussins de sécurité latéraux de série. Classification du gouvernement des États-Unis dans le cadre du programme d'évaluation des voitures neuves (www.safercar.gov/) de la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration).



Un sommet du G8 sur fond de ruines

« Capitale de la douleur », L'Aquila deviendra aussi à partir d'aujourd'hui la « capitale du monde », a annoncé le chef du gouvernement italien, Silvio Berlusconi. Dévasté par un séisme en avril dernier, le village italien accueille les leaders des grands pays industrialisés. Sur fond de ruines, ils discuteront en priorité de l'effondrement de l'économie mondiale, nous explique notre envoyé spécial.



MARC THIBODEAU
ENVOYÉ SPÉCIAL

ITALIE

PAGANICA — Si le premier ministre canadien Stephen Harper souhaite laisser une impression durable en Italie, à l'issue du sommet du G8, Anna Rita Tennina a la solution toute trouvée.

« Peut-être que le Canada pourrait adopter Paganica? » suggère l'Italienne de 38 ans, qui continue, tant bien que mal, de faire fonctionner un magasin de fournitures dans ce petit village de la solution toute trouvée.

Le centre demeure interdit aux visiteurs, en raison des risques d'effondrement des immeubles qui continuent, à une inquiétante

fréquence, d'être ébranlés par de nouvelles secousses.

Des centaines de résidents évacués dorment sous les tentes, dans des conditions qui sont à des années-lumière de celles qui sont réservées aux délégations politiques attendues aujourd'hui dans la ville voisine de L'Aquila, pour traiter des grands sujets de l'heure.

Le premier ministre italien, Silvio Berlusconi, a souligné la semaine dernière qu'il souhaitait tenir le sommet du G8 à cet endroit pour faire de la « capitale de la douleur », l'épicentre de la planète.

Les ruines, omniprésentes dans la région, risquent de passer aux yeux des plus malicieux pour une métaphore de la situation économique mondiale, qui demeure la principale préoccupation des chefs de gouvernement des grands pays industrialisés rassemblés aujourd'hui en Italie.

« Les enjeux économiques doivent demeurer la priorité à L'Aquila », a résumé lundi un porte-parole de M. Harper, qui

entend presser ses homologues de maintenir leurs efforts pour endiguer la crise.

Les dirigeants des principales institutions financières ne cessent de mettre en garde les élus contre tout excès d'optimisme face à l'évolution de la situation.

Le président du Fonds monétaire international (FMI), Dominique Strauss-Kahn, a ainsi prévenu récemment qu'il faut demeurer « très prudent ». « De nombreuses actions doivent encore être réalisées », a-t-il déclaré, en relevant que la situation des pays émergents était « très préoccupante ».

Même son de cloche de la part du président de la Banque mondiale, Robert Zoellick, qui a révisé à la baisse ses prévisions pour l'économie mondiale en 2009. Il prévoit désormais un recul du PIB de 3% plutôt que de 1,75%.

À l'instar de son homologue du FMI, M. Zoellick insiste sur l'impact de la crise sur les pays pauvres et presse les membres du G8 de faire « beaucoup plus » dans les mois qui viennent pour les aider à se tirer d'affaire.

Des vies en jeu

Les besoins sont criants, confirme en entrevue le directeur exécutif d'Oxfam Canada, Robert Fox. « On ne parle pas ici de gens qui sont contraints de réduire

leurs dépenses de loisirs ou de réduire leurs vacances, mais bien de gens qui jouent leur vie », indique M. Fox, qui s'inquiète de l'explosion du nombre de personnes qui souffrent de malnutrition, aujourd'hui supérieur à un milliard dans le monde.

Cette évolution découle en partie des prix des denrées alimentaires de base, qui demeurent sensiblement plus élevés qu'à la normale malgré un recul marqué après la flambée de l'année dernière.

Lors d'un sommet d'urgence, les représentants d'une quarantaine de pays s'étaient engagés à injecter 22 milliards de plus pour endiguer la crise alimentaire. Seulement 10% de cette somme se sont concrétisés jusqu'à maintenant, déplore M. Fox, qui s'inquiète de voir des pays riches réduire leur budget d'aide.

Lors du sommet de Gleneagles, en 2005, les membres du G8 avaient promis de doubler l'aide au développement d'ici à 2010 et de faire augmenter l'aide totale à 0,7% de leur PIB d'ici 2015. Certains pays, comme la France et l'Italie, ne suivent pas le rythme prévu même si les ministres des Finances du G8 ont réitéré, il y a quelques semaines, leur volonté de respecter ces engagements.

Ils ont aussi promis de rehausser sensiblement le budget du FMI, qui doit passer de 250 à 1000 milliards d'ici à la fin de l'année.

Caserne indestructible

Le président des États-Unis, Barack Obama, a déclaré vendredi dernier, en prévision du G8, qu'il souhaitait convaincre ses homologues de faire plus pour venir en aide aux pays les plus défavorisés, notamment en encourageant un renforcement de leur capacité de production agricole. Selon le *Financial Times*, un plan spécial de plus de 10 milliards de dollars devrait être annoncé à cette fin dans le communiqué final de vendredi.

Les dirigeants du G8, qui se réuniront dans une caserne militaire réputée indestructible de L'Aquila, doivent aussi débattre du réchauffement climatique, de la crise en Iran et de régulation financière... s'ils ne sont pas perturbés dans leurs échanges par de nouvelles répliques sismiques. Un plan d'urgence a été mis sur pied pour évacuer rapidement les chefs d'État advenant une secousse supérieure à 4 sur l'échelle de Richter.

Plusieurs délégations ont réservé des chambres d'hôtel à Rome en vue d'un possible transfert de dernière minute. « Les conseillers politiques ont passé plus de temps à discuter de l'endroit où se tiendront les discussions que des enjeux eux-mêmes », ironise un lobbyiste.



PHOTO MARKUS SCHREIBER, AP

Un pompier arpente les rues du village d'Onna, voisin de L'Aquila, où se tient, à compter d'aujourd'hui, le sommet du G8 dans les ruines laissées par le terrible tremblement de terre d'avril dernier.

Émeutes de Xinjiang: Hu Jintao rentre en Chine

D'APRÈS AP

PÉKIN — Le président chinois, Hu Jintao, a quitté l'Italie prématurément, tôt ce matin, où il devait participer au sommet du G8 qui se tient jusqu'à vendredi, en raison des émeutes meurtrières qui ont éclaté dans la province de Xinjiang, dans l'ouest de la Chine, ont rapporté les autorités chinoises.

Hu Jintao sera remplacé par le conseiller d'État chinois Dai Bingguo et il ne se rendra pas non plus au Portugal, comme prévu initialement, les 10 et 11 juillet, a expliqué le ministre chinois des Affaires étrangères, Yang Jiechi, sur son site internet.

Aujourd'hui, les cinq plus grandes puissances émergentes doivent se retrouver en marge du sommet officiel. La Chine, grand exportateur et détenteur de vastes réserves en devises étrangères, participera à ces discussions sur la crise économique internationale.

SILVIO BERLUSCONI

Un hôte bronzé et détendu... en apparence

MARC THIBODEAU

ROME — En apparence, ce sera un Silvio Berlusconi bronzé et détendu qui accueille aujourd'hui les grands chefs d'État de la planète à l'ouverture du sommet du G8.

Le chef du gouvernement italien aura cependant du mal à faire oublier, à coups de sourires, l'importance de la tempête qu'il traverse en raison de la multiplication d'affaires liées à sa vie privée.

Ses ennuis ont commencé en mai dernier, lorsque sa femme a annoncé sa décision de demander le divorce de fréquenter des mineures.

Les médias italiens ont alors scruté à la loupe les liens du politicien avec une jeune et belle Napolitaine de 18 ans, Noemi, forçant le septuagénaire à se défendre d'avoir eu une relation « chaude ou plus que chaude » avec elle.

Escortes payées

La police, en enquêtant sur une affaire de corruption, a ensuite entrepris de faire la lumière sur la présence d'escortes payées dans les soirées mondaines données par le premier ministre, dans ses résidences de Rome ou de Sardaigne.

L'une des jeunes femmes interrogées a affirmé qu'elle s'était fait offrir un poste politique en contre-

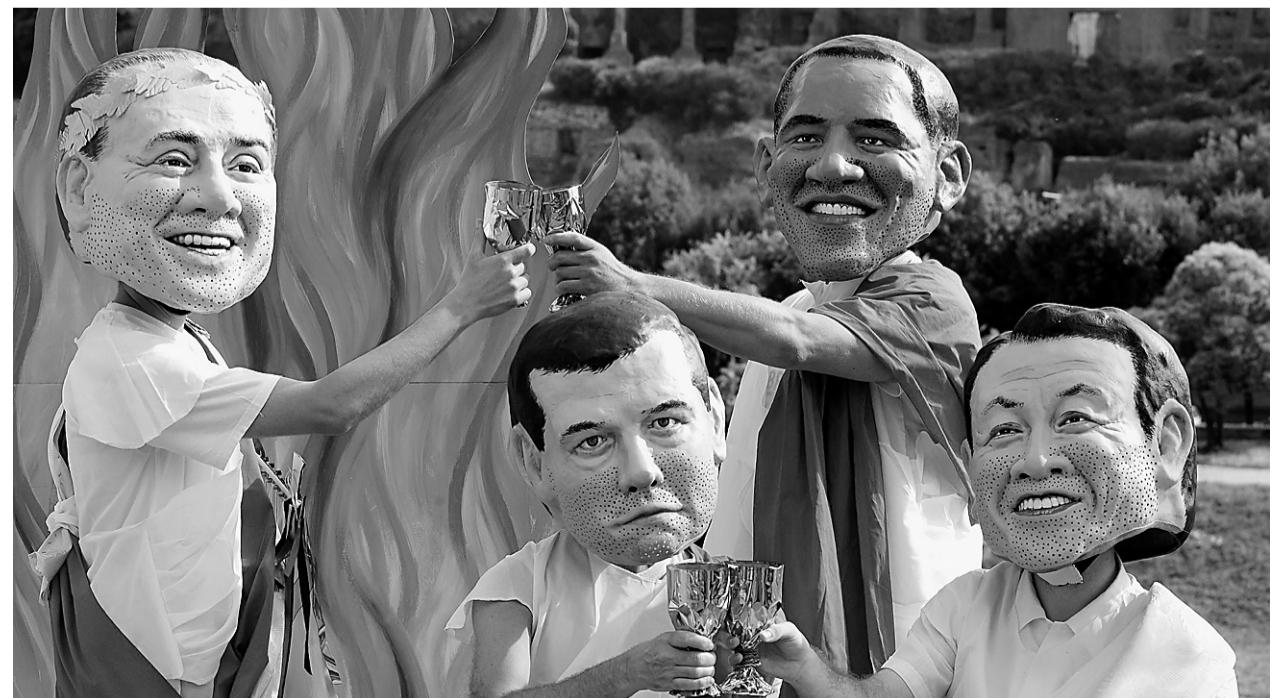


PHOTO MAX ROSSI, REUTERS

Des sympathisants d'Oxfam arborent des masques du premier ministre italien Silvio Berlusconi, du président russe Dmitri Medvedev, du président américain Barack Obama et du premier ministre japonais Taro Aso, la veille de l'ouverture du sommet du G8, en Italie. Oxfam s'inquiète de l'explosion du nombre de personnes qui souffrent de malnutrition.

partie de ses faveurs sexuelles. Ainsi qu'une promesse d'aide pour obtenir un permis de construction.

Ces allégations sont vigoureusement démenties par le principal intéressé, qui affirme n'avoir jamais payé une femme à de telles fins.

« Je ne comprends pas quelle satisfaction on peut trouver s'il n'y a pas le plaisir de la conquête », a déclaré Silvio Berlusconi.

Ses sables à teneur « sexiste » ont suscité la colère d'universitaires italiennes, qui ont demandé,

en vain, aux femmes des chefs d'État invités au G8 de boycotter le sommet.

Comme ce fut le cas dans le passé, le chef du gouvernement italien, qui dispose de l'immunité judiciaire, a aussi eu

maille à partir récemment avec les tribunaux du pays dans une histoire de corruption liée à ses intérêts commerciaux.

Soirées pimentées en photos

Malgré tout, Il Cavaliere refuse de faire le moindre mea-culpa, écartant les attaques à son encontre comme autant de manifestations d'un complot politico-médiatique visant à le déloger du pouvoir.

Le politicien se réclame de l'appui de plus de 60% des Italiens, qui se sont habitués, au fil des ans, aux frasques du coloré personnage.

Le chef d'État italien, Giorgio Napolitano, visiblement préoccupé par l'impact des problèmes du chef de gouvernement sur l'image internationale de la nation, a demandé aux médias locaux de demander à une « trêve » durant le G8.

L'appel n'a pas ébranlé le quotidien *La Repubblica* qui, encore hier, y allait d'une nouvelle entrevue sur l'affaire des escortes accompagnée d'une liste de 10 questions à Silvio Berlusconi.

La presse anglaise, dans le collimateur du gouvernement italien, menace pour sa part de révéler de nouvelles photos des soirées pimentées du politicien, comme l'avait fait le quotidien espagnol *El País* il y a quelques semaines.



PHOTO ALEXEI DRUZHIN, REUTERS

Le premier ministre russe Vladimir Poutine, après avoir rencontré le président américain Barack Obama, hier, s'est rendu dans un club de motards, les Loups de nuit, sur le point de partir en expédition patriotique en Ukraine. M. Poutine avait pour l'occasion délaissé le costume strict et la cravate sévère qu'il portait le matin pour revêtir un blouson noir plus en phase avec le style de l'assistance, selon des images abondamment diffusées par les télévisions russes. Il a été reçu par le président du club, Alexandre Zaldostanov, un géant barbu aux cheveux longs aussi connu sous le pseudonyme de « chirurgien », qui s'apprêtait à se lancer dans un périple de 1500 kilomètres en compagnie de centaines de camarades.

Obama flatte l'ego russe

Poutine moins cordial que Medvedev

FRÉDÉRIK LAVOIE
COLLABORATION SPÉCIALE

MOSCOU — En visitant Moscou, Barack Obama voulait réconcilier son pays non seulement avec le Kremlin, mais avec la Russie entière.

Dans l'un de ses grands discours auxquels il a habitude la planète depuis son entrée en fonction, le président américain a notamment flatté l'ego russe en reconnaissant l'héritière de l'Union soviétique comme une « grande puissance ».

« Que les choses soient claires dès le départ: l'Amérique veut une Russie qui soit forte, pacifique et prospère », a lancé, hier matin, le président américain aux diplômés de la Nouvelle école économique de Moscou, qui forme une partie de l'élite russe.

Le président a bien précisé toutefois que ce n'était pas à lui à définir les intérêts nationaux de la Russie. « Mais je peux vous dire quels sont les intérêts nationaux des États-Unis et je crois que vous verrez que nous en partageons plusieurs. »

Maniant habilement la citation, Barack Obama a repris les

mots du plus grand poète russe, Alexandre Pouchkine, tout en faisant constamment référence aux difficultés communes qu'ont connues les États-Unis et la Russie pendant toute leur histoire. Comme pour mettre les deux États sur un pied d'égalité.

Il a rappelé « qu'aucun pays dans l'histoire des batailles n'a jamais souffert autant que l'Union soviétique lors de la Seconde Guerre mondiale. » Une remarque qui a un fort effet en Russie, où on reproche souvent aux Alliés d'oublier le rôle de Moscou dans la victoire contre le nazisme.

Poutine au déjeuner

Le président américain a toutefois voulu freiner les ardeurs des dirigeants russes, qui lui demandaient implicitement de reconnaître l'ex-URSS comme faisant partie de leur « sphère d'influence ».

« L'époque où les empires pouvaient traiter les États souverains comme des pièces d'un jeu d'échecs est révolue », a tranché Obama.

Il a toutefois ouvert la porte à un compromis sur le bouclier

antimissile en Pologne et en République tchèque, l'un des dossiers bilatéraux les plus sensibles. Il a laissé entendre que si la Russie pouvait l'aider à neutraliser toute menace nucléaire en provenance d'Iran, les États-Unis abandonneraient leur projet controversé.

La journée d'Obama a commencé par un déjeuner « à la russe » avec le premier ministre Vladimir Poutine, l'homme fort du régime. Le président américain l'avait accusé la semaine dernière d'avoir « encore un pied dans le passé ».

L'entretien de deux heures entre les deux hommes a été visiblement moins cordial que celui de la veille avec le président Medvedev.

Devant les caméras, les hommes, un peu mal à l'aise, ont échangé les salutations d'usage avant de se lancer à huis clos dans un entretien « très franc » et « très direct », selon un responsable de la Maison-Blanche.

« Rien ne sera facile »

« En ce qui a trait aux sujets sur lesquels nous ne sommes pas

d'accord, comme la Géorgie, je ne m'attends pas à une communion des esprits dans un avenir proche », a reconnu M. Obama à l'issue de la rencontre.

En fin d'après-midi, le président américain s'est entretenu avec des responsables d'ONG, puis avec des leaders de la maigre opposition russe, indiquant d'entrée de jeu qu'il était venu pour les « écouter » plutôt que pour donner des leçons.

Le politologue Sam Greene, du centre Carnegie de Moscou, estime que si Obama a réussi à jeter les bases d'un nouveau dialogue russo-américain, « rien ne sera facile » pour la suite des choses.

« Et ça n'a pas à l'être. Ce qu'il faut, c'est que [les Russes et les Américains] s'assoient à la même table pour discuter des détails ennuyeux et des problèmes, au lieu de se parler indirectement en donnant des interviews à CNN », note-t-il.

Et c'est ce que cette visite de 48 heures à Moscou, une éternité dans l'horaire d'un président, semble avoir permis de faire.

LE TOUR DU GLOBE

HONDURAS



PHOTO AFP

Manuel Zelaya

La médiation débute

Une première réunion de médiation sur la crise au Honduras est programmée pour demain au Costa Rica, a annoncé le président chassé du pouvoir le 28 juin, Manuel Zelaya, reçu hier à Washington par la secrétaire d'État, Hillary Clinton. Le processus de médiation a été entamé avec un consensus sur le choix comme médiateur du président du Costa Rica, Oscar Arias, Prix Nobel de la paix. - AFP

IRAN



PHOTO AFP

Mahmoud Ahmadinejad

« L'élection la plus propre »

Le président ultraconservateur iranien Mahmoud Ahmadinejad a promis, hier, d'introduire des changements dans son prochain gouvernement qui devra donner la priorité aux secteurs sociaux. « Cette élection était la plus belle et la plus propre », s'est par ailleurs félicité le président, réélu avec 63 % des suffrages, selon les autorités iraniennes. - AFP

PÉROU Nouveau premier ministre

Le Pérou, confronté depuis plus d'un mois à une crise avec la communauté indigène et une série de conflits sociaux, aura un nouveau premier ministre et un nouveau gouvernement d'ici à la « fin de la semaine », a annoncé le président péruvien, Alan García. L'annonce intervient tandis que le Pérou connaît hier des manifestations ou grèves en plusieurs régions, signe d'une virulente grogne sociale face à l'impact croissant de la crise économique mondiale. - AFP

porter

De petits prix instantanés avec Porter.

Toronto
14 vols par jour
\$104*

Chicago
Liaison
\$155*

New York
Liaison
\$155*

Thunder Bay
Liaison
\$149*

Boston
Liaison à partir du 14 septembre
\$165*

Réservez en ligne, appelez le 1-888-619-8622 ou contactez votre agent de voyage.

Adhérez à **VIPorter**, notre programme pour grands voyageurs.

www.flyporter.com

* Réservez avant le 8 juillet 2009 pour les voyages que vous voulez faire avant le 31 août 2009. Achat requis 7 jours à l'avance. L'aller simple en classe Fixe n'inclut pas les taxes, les frais et les surcharges. Les places offertes à ce tarif sont en nombre limité et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols. Offre valable pour les nouvelles réservations seulement.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration **LA PRESSE**
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL



Des images de Michael Jackson ont défilé pendant la cérémonie hier. PHOTO WALLY SKALIJ, AP

Le petit prince



mroy@lapresse.ca
MARIO ROY

Il y a 40 ans, en juillet 1969, plus de 600 millions de personnes ont vu à la télé la première marche lunaire, le célèbre « petit pas » de Neil Armstrong. Hier, on prévoyait qu'un milliard de téléspectateurs et internautes dans le monde allaient se joindre à la célébration donnée, à Los Angeles, à la mémoire de Michael Jackson. Jackson, le magicien du « moonwalk ». Jackson, l'homme « dont Dieu avait encore plus besoin que nous », a dit Stevie Wonder. Dieu, en effet, avait peut-être besoin d'un demi-dieu à ses côtés dans le firmament...

C'est la fragilité, notre lot à tous, qu'ont saluée même ceux que Jackson laisse indifférents...

Car ce qui s'est produit à Los Angeles et dans le monde, hier, débordait considérablement de la dimension ordinaire de la culture pop – laquelle ne craint pourtant ni l'esbroufe ni la démesure. Un million et demi de fans ont réclamé l'un des 17 500 sièges du Staples Center... des places « gratuites » qui ont atteint 5000 \$US chez les revendeurs. Le centre-ville de Los Angeles a été bouclé: on y attendait un quart de million de personnes. Avant que la cérémonie ne débute, une véritable escadrille d'hélicoptères survolait le site, avalant la fumée des générateurs

couplés aux innombrables antennes satellites des télévisions du monde entier accourues sur les lieux; un bon « point de vue » pour les caméras se louait 10 000 \$ pour la journée. Une cinquantaine de cinémas aux États-Unis, sans doute bien davantage dans le monde, projetaient la cérémonie en direct – dont le Lyric Theatre de Londres, où est donnée depuis janvier la comédie musicale *Thriller Live*, un hommage scénique à Michael Jackson. Sur le web, les quotidiens *Le Monde*, *El País*, *Times*, *Wall Street Journal*, *Der Spiegel* et *Beijing News*, dont aucun n'est réputé pour sa délinquante frivolité, offraient en page d'accueil la retransmission... « Finies, les larmes! Nous allons voir le roi! Alleluia! » a chanté le chœur gospel chargé d'ouvrir la célébration.

Après une spectaculaire veille funèbre qui aura duré 12 jours, il est difficile de remettre l'« affaire » Michael Jackson à plat, pour ainsi dire.

Côté face, l'artiste Jackson est en lui-même inclassable. En termes pratiques, le génie qu'on lui reconnaît le plus volontiers, c'est celui de la danse... oui, la marche lunaire. Et aussi: le génie de « sentir » la musique; et de bien s'entourer; et de travailler dur. Côté pile, on trouve un homme dont la caractéristique première était d'être mal dans sa peau, on l'a déjà dit ici. Et cet homme s'est détruit, comme tant d'autres qui ont exposé lorsque propulsés dans la stratosphère des célébrités et des demi-dieux.

De fait, Brooke Shields a évoqué, non pas la puissance du roi de la pop, mais la fragilité du Petit Prince, celui de Saint-Exupéry. Peut-être est-ce cette fragilité, notre lot à tous, qu'auront saluée, hier, même ceux que Michael Jackson laisse plus ou moins indifférents.

RÉPLIQUE

Retrouvailles et Star Académie



JULIE SNYDER
 L'auteure est productrice et animatrice.

Étant une téléspectatrice assidue des *Retrouvailles*, je suis attristée par sa disparition.

Je ne peux toutefois rester silencieuse quand je lis la chronique « Claire Lamarche: Après les retrouvailles, la séparation » (2 juillet) signée Hugo Dumas: « Avec tout le fric qui a été pompé dans *Star Académie* cet hiver, la question se pose: pourquoi TVA n'a-t-il pas été capable d'économiser quelques milliers de dollars pour payer la mini-équipe de six personnes des *Retrouvailles*? Étrange. Car Claire Lamarche ne réclamait pas un hélicoptère privé ou une coûteuse performance de Lady Gaga pour doper ses cotes d'écoute. »

On insinue que le budget de *Star Académie*, dont la « coûteuse performance de Lady Gaga », auraient contraint TVA à couper ailleurs. Précisons que, pour Lady Gaga à *Star Académie*, nous avons versé les cachets standard à ses danseurs, DJ et sonorificateurs, mais AUCUN cachet à Lady Gaga, puisqu'elle y venait pour faire la promotion de son disque.

L'argument budgétaire, sous-entendu par Monsieur Dumas pour évoquer la disparition des *Retrouvailles*, ne tient pas la route. Cela équivaudrait à prétendre que Rick Astley à *Tout le monde en parle* aurait coûté trop cher à Radio-Canada, et qu'à cause de cela la SRC a dû couper des postes.

Dans *Le Soleil* en 2003, Richard Therrien écrivait: « *Star Académie* et la convergence ont été très payantes pour TVA » et le 13 mai 2009, dans *La Presse*, Maxime Bergeron: « Les revenus de télé-diffusion se sont élevés à 109,8 millions, en hausse de 3,1 %, propulsés notamment par les fortes recettes publicitaires de l'émission de variétés *Star Académie*. »

Or, *Star Académie* ne peut pas être très rentable pour TVA et coûter trop cher. Qu'on nous reproche l'un ou l'autre, mais les deux à la fois c'est difficile à suivre.

Je présume que le budget de *Star Académie* est élaboré par TVA pour générer des profits, grâce auxquels TVA – une compagnie publique dont beaucoup de Québécois sont actionnaires – peut maintenir ses investissements dans la production d'émissions. *Star Académie* ne peut donc être tenue responsable du sort des *Retrouvailles*.

Cette insinuation est complètement gaga.



POUTINE ET OBAMA ONT EU UN TÊTE-À-TÊTE DE PLUS DE DEUX HEURES

serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

FORUM@LAPRESSE.CA

Des hommages excessifs

Je n'ai jamais compris et apprécié les hommages excessifs et injustifiés dirigés vers une star de l'actualité, de la scène ou des grandes familles couronnées et célèbres. Ces manifestations plus ou moins hystériques qui provoquent des débordements fanatiques souvent incontrôlés me rappellent les heures sombres d'autrefois où des idéologies tordues dirigeaient le monde. La mort de Michael Jackson ne me touche pas. Je reconnais en lui un artiste génial et novateur qui a créé un style unique. Il reste que la folie collective engendrée par le décès d'une star amène à s'interroger sur le comportement humain.

Georges LeSueur

La véritable ouverture sur le monde

Dans vos pages de samedi le 4 juillet dernier, madame Guihaumon exprimait l'opinion que Jean Charest était le meilleur ambassadeur que le Québec ait connu. Cette lettre m'a fait réfléchir et je dois bien admettre qu'elle n'a vraiment pas tort. Je souligne comme elle, que monsieur Charest, chef d'un état fédéré, a réussi à conclure une entente sur la mobilité de la main-d'œuvre avec la France. Enfin, un premier ministre qui sert de la diplomatie québécoise pour faire des avancées concrètes qui serviront aux Québécois, à la population, contrairement aux leaders souverainistes qui ont

toujours profité de leur présence à l'étranger pour faire avancer leur option. On peut sans aucun doute dire que Jean Charest travaille à élargir les horizons des Québécois. C'est ça, en ce qui me concerne, la véritable ouverture sur le monde, et encore, cela est possible sans passer par un lourd processus de séparation avec le reste du Canada.

Amélie Hébert
 Québec



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE
 Le Grand Prix de Formule 1 a banni Montréal de sa route.

Une ville sans orgueil

Voilà qu'après avoir été rejeté, le Grand Prix de Formule 1 pourrait revenir à Montréal. Personnellement, je n'ai jamais eu aucun intérêt pour ce « show de char ». Je trouve cependant que Montréal aurait les apparences d'une ville sans orgueil si elle acceptait, un an

après avoir été bannie de ce cirque sur roues, de renouveler sa confiance à des organisateurs qui n'ont qu'à claquer des doigts pour se voir ouvrir toutes les portes. Un peu de classe, je vous prie. Dites non à cette activité dont la province peut très bien se passer.

Jean Chenay
 Sherbrooke

Démagogie conservatrice

L'attaque des Conservateurs contre le Bloc québécois est tellement démagogique que même le Parti libéral s'est lancé à sa défense. Leur publicité négative qualifie les députés bloquistes d'amis des pédophiles parce qu'ils n'appuient pas leur projet de loi pour un système de justice plus répressif. La question n'est pas de savoir si on est sympathiques aux criminels, mais de savoir si on doit changer le système actuel. L'escalade répressive n'a pas de fin. Si on veut augmenter les séjours en prison de deux à trois ans par exemple, on se posera la question: pourquoi pas cinq, 10 ou 20 ans, ou la perpétuité ou la peine de mort? Est-ce que celui qui n'est pas un partisan de la peine ultime est l'ami du criminel? Des investissements massifs dans le système carcéral amèneront-ils une société meilleure et exempte de criminalité? Construire de nouvelles prisons est-il préférable que de s'occuper des hôpitaux ou du système d'éducation?

Jeannot Vachon
 Québec

OPINION

Les plaisirs de l'autobus

ANN RIDYARD
 Retraitée, l'auteure habite Pointe-Claire.

J'ai eu l'occasion récemment de prendre l'autobus 211 de Pointe-Claire jusqu'au métro Lionel-Groulx, ensuite le métro jusqu'à destination. Mon expérience est très différente de celle de M. Jean-Serge Baribeau (*La Presse*, 7 juillet).

J'ai entendu des gens qui conversaient en français et en anglais sans animosité d'une part comme de l'autre. Ce n'est pas défendu de parler anglais dans l'autobus. M. Baribeau demeure à Côte-des-Neiges, un quartier multiethnique. Peut-être qu'il pourrait pratiquer son métier de sociologue dans un quartier ou une ville à prédominance francophone?

J'ai vu une dame, assise à l'avant de l'autobus, se lever pour laisser la place à un monsieur aveugle qui entrait avec son chien. Elle l'a fait d'une façon tellement naturelle, on voyait que ce n'était pas la première fois qu'elle laissait sa place.

Durant le voyage du retour, j'ai eu une longue quinte de toux. J'étais mal à l'aise de déranger les autres passagers, mais ils m'ont simplement fait la politesse de m'ignorer. Pas de gros yeux, pas de commentaire.

Quant à moi, j'ai beaucoup aimé prendre l'autobus. En descendant en fin de journée, le chauffeur m'a souri et dit: « Bonne soirée Madame. » J'ai trouvé ça très gentil de sa part et ça m'a fait du bien.

LE BLOGUE DE L'ÉDITO

www.cyberpresse.ca/edito



PHOTO AFP

ANDRÉ PRATTE

L'autre côté du pape

Le nationalisme d'accommodement

À défaut de faire du Québec un pays, le PQ et le Bloc font aujourd'hui le pari d'en faire une province forte



JEAN-FRANÇOIS SIMARD
Ancien député du Parti québécois, l'auteur est professeur et titulaire de la chaire Senghor de la francophonie

à l'Université du Québec en Outaouais

Il y a de ces événements qui ressortent si vite de notre actualité politique, qu'on se demande, en y repensant quelque temps après, s'ils ont véritablement existé. Cela est particulièrement le cas pour l'entente historique cosignée en décembre dernier, entre les chefs du Parti libéral du Canada, du Nouveau Parti démocratique et du Bloc québécois. Même si cette entente est maintenant chose du passé, que retenir d'un tel geste, quel sens lui donner?

La première réponse qui vient à l'esprit relève de la simple considération tactique. Stephen Harper est à la tête d'un gouvernement de droite qui, selon ses adversaires, met à ce point en danger les grandes valeurs canadiennes qu'il faille le renverser, minoritaire qu'il se retrouve à la Chambre des communes. Logique tout à fait compréhensible pour des libéraux et des néo-démocrates en mal de pouvoir. Logique beaucoup moins évidente à tenir pour un parti indépendantiste. Première hypothèse: cette entente n'aura été rien d'autre qu'un éphémère mariage de raison, auquel aurait consenti le Bloc, à la recherche qu'il était, du moindre mal pour le Québec.

Pourtant, l'adhésion du Bloc québécois à cette coalition parlementaire pour une période de dix-huit mois – une éternité en politique – a laissé plusieurs souverainistes perplexes. Non sans raison. D'une certaine manière et bien malgré eux dans certains cas, les bloquistes se sont enfermés dans une logique laissant entendre que les libéraux constituaient une option à ce point viable et valable pour les Québécois qu'il faille les porter au pouvoir sans en appeler au verdict populaire. Les Québécois n'auraient-ils pas été alors tentés, la prochaine élection venue, de voter directement pour les libéraux?

L'hypothèse du moindre mal ne tient pas la route pour comprendre pourquoi le Bloc québécois s'est indirectement porté à la défense des intérêts d'un parti qui incarne encore aux yeux de la majorité des Québécois, le raptivement unilatéral de la constitution, la perte du droit de veto, l'échec de l'Accord du lac Meech, la loi sur la clarté référendaire, la non-reconnaissance de l'intégrité territoriale du Québec en cas d'indépendance, le scandale des commandites, etc., etc.? Il y a forcément autre chose...

Une nouvelle étape?

De l'aveu même de Gilles Duceppe, l'établissement d'une coalition gouvernementale soutenue par une autre coalition,

celle-là parlementaire, dont le Bloc était la clef de voûte, fut aussi, et peut-être surtout, justifié par la volonté de défendre des valeurs communes sur le plan social, des valeurs partagées par les trois partis d'opposition (même chance pour tous, justice distributive, interventionnisme réfléchi de l'État, droit à la syndicalisation, autonomisation de la politique étrangère du Canada, etc.).

Malgré des réticences historiques à l'égard du PLC, pour la première fois depuis le référendum de 1995, un parti souverainiste, en cela largement appuyé par sa base militante et la population québécoise, concevait comme étant non seulement possible, mais souhaitable, d'établir un dialogue politique de longue durée avec le reste du Canada et au premier chef, avec ses traditionnels frères ennemis. Sans aller jusqu'à parler de réconciliation nationale, loin sans faut, il y avait dans cette entente un espoir de rapprochement que bien des Québécois espéraient voir se concrétiser depuis longtemps. Espoir qu'est rapidement venu étouffer Michael Ignatieff.

Deuxième acte

La nouvelle option défendue par le Parti québécois n'est pas neuve. Du temps où, jeune attaché politique, j'étais au cabinet du premier ministre Jacques Parizeau, elle circulait déjà sous le boisseau. Les objections finales à ce scénario étaient toujours les mêmes: les référendums sectoriels sont d'une tout autre nature qu'un référendum portant sur l'indépendance, car ils visent davantage à réformer le Canada qu'à en sortir.

Pauline Marois est on ne peut plus explicite à cet égard: «le Parti québécois souhaite redéfinir l'espace législatif partagé avec Ottawa». Les mots parlent d'eux-mêmes. Paradoxalement, le Parti québécois s'inspire aujourd'hui davantage du livre beige de Claude Ryan, que du livre blanc sur la souveraineté-association de René Lévesque. À l'unanimité, sans véritables débats, sans consultations préalables de leurs membres, tous les présidents d'association ont endossé le plan Marois. Cet apparent consensus est révélateur de l'état d'âme qui prévaut dans ce parti.

La perpétuelle fuite par en avant que les souverainistes opèrent depuis le lendemain de la dernière défaite référendaire peut encore faire son temps. Mais il n'en demeure pas moins qu'une impertinente question se pose chaque jour avec plus d'acuité. Que faire si, ayant cru ardemment à la souveraineté, la conviction de la voir se réaliser de son vivant s'évanouit? Faut-il coûte que coûte refouler ce sentiment et poursuivre aveuglément un combat que l'on croit définitivement perdu? Faut-il rester chez soi, dans une logique de mutisme et d'abstinence politique, en espérant que le vent tourne par on ne sait trop quel miracle? Faut-il envisager de vivre autrement sa passion du Québec? Et si oui, comment? (...)



PHOTO ÉRICK LABBÉ, LE SOLEIL

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, et la chef du Parti québécois, Pauline Marois. Bloquistes et péquistes s'en défendent jusqu'à leur dernier souffle, mais ils sont entrés, plus ou moins consciemment, dans une ère d'accommodement économique, social et constitutionnel avec le Canada.

Ni colonisés ni opprimés

(...) À défaut de faire du Québec un pays, les péquistes font aujourd'hui le pari d'en faire une province forte, au sein du Canada. Bloquistes et péquistes s'en défendent jusqu'à leur dernier souffle, mais ils sont entrés, plus ou moins consciemment, dans une ère d'accommodement économique, social et constitutionnel avec le Canada. Dès lors, ceux qui seront vraiment tentés de réformer le Canada se demanderont si le Parti québécois est le meilleur endroit pour relever ce défi. Par contre, ceux qui veulent toujours faire du Québec un pays, sans compromis, se demanderont si le PQ est encore le véhi-

cule politique qui leur convient réellement.

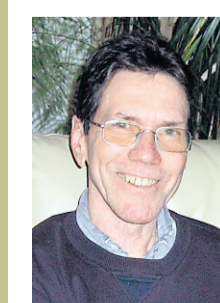
Je ne crois pas dans la fin de l'histoire. Un destin national n'est jamais achevé. Mais force nous est de constater que le nationalisme québécois est depuis quelques années entré dans une nouvelle phase: celle de l'accommodement.

À terme, j'ai l'intime conviction que la libération d'un peuple s'inscrit en réaction à une situation d'oppression. Les partis politiques ne sont que le reflet de leur société. Or, si les Québécois ont majoritairement choisi la voie de l'accommodement, c'est peut-être

parce que leur rapport au Canada a considérablement évolué et qu'ils ne se sentent plus ni colonisés ni opprimés. En ce sens, la Révolution tranquille donne aujourd'hui sa pleine mesure.

Mais attention, l'accommodement ne signifie pas l'acceptation béate et complaisante d'un Canada immuable. Du reste, le nationalisme d'accommodement ne fera qu'un temps si les Québécois ont le sentiment qu'il est à sens unique. Il s'agit maintenant de savoir comment le reste du Canada réagira à cette métamorphose de la question québécoise...

Je veux mourir sous anesthésie



JEAN-MARC LEDUC
L'auteur est retraité.

Je veux mourir sous anesthésie. Est-ce trop demander? Vous allez chez le dentiste pour la moindre petite carie et on vous oblige pratiquement à subir une anesthésie locale. Or mourir est un événement autrement

plus traumatisant, douloureux et angoissant.

Voici le peu que j'en sais d'expérience. Mon frère aîné est mort d'un cancer du poumon alors qu'il était dans la quarantaine; je lui tenais la main au moment où il a cessé de respirer. Il était à l'hôpital et a eu droit à des soins dits palliatifs. C'est dire qu'à la fin, on a cessé de l'alimenter et de l'hydrater artificiellement et qu'on lui a donné de la morphine en dose croissante jusqu'à l'apnée finale.

L'agonie a duré plusieurs

jours. Moi je dis qu'au bout du compte mon frère est mort de soif, drogué à mort, lui qui avait une soif inextinguible, ayant été alcoolique toute sa vie, le pauvre, et qui n'avait jamais touché à la moindre drogue.

On aurait voulu le punir qu'on n'aurait pu imaginer mieux. Les derniers jours, il gardait les yeux ouverts parce qu'il n'avait plus la force de fermer les paupières; il respirait de plus en plus difficilement, râlait. Un hoquet a mis fin au puissant réflexe de respirer.

Personne n'est jamais revenu de l'au-delà pour donner son avis sur l'efficacité de nos soins palliatifs. Je pense sincèrement que le verdict ne serait pas très favorable. On connaît le mot d'esprit de Woodie Allen: «Ma mort ne m'inquiète pas. J'aimerais simplement ne pas être là lorsque ça se produira.»

Tout est là. Je veux bien accepter l'idée de ma disparition, la mort est inévitable. Ce que j'accepte moins bien, c'est l'idée de devoir me dégrader inexorablement jusqu'au point

de ne plus pouvoir respirer. Si je meurs seul dans un champ avec une balle dans le ventre (je mets les choses au pire), eh bien, je ferai avec.

Mais si je meurs à l'hôpital, je n'exige rien de moins qu'une anesthésie générale. Il n'est même pas nécessaire de remettre en question le principe des soins palliatifs: ce n'est pas un suicide assisté, je vais mourir tout aussi naturellement sous anesthésie qu'avec de la morphine. Mais plus confortablement et peut-être un peu plus vite. Il me semble que ce choix, comme l'épidurale dans d'autres circonstances moins pénibles, devrait être offert au moment où l'on débranche les dispositifs artificiels de survie.

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? forum@lapresse.ca



LE DÉFI

Montez à bord.



Ford vous invite à faire l'essai de ses véhicules les mieux construits à ce jour.

Venez relever le Défi Montez à bord*. Nous sommes certains qu'une fois au volant d'un véhicule Ford, vous ne voudrez plus conduire autre chose. Mais si vous n'êtes pas convaincus et que vous achetez un véhicule concurrent de même catégorie, nous vous donnerons 100 \$.



De plus, obtenez votre Prix Employés* et payez ce que nous payons.

Vous bénéficierez d'ajustements de prix allant jusqu'à

12 240 \$*



Ford F-150 XLT 4x4 2009 à cabine double

PDSF [†] (Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre)	36 999 \$
Ajustement de	4 500 \$
Allocation-livraison	6 500 \$
Ajustement total[†]	11 000 \$

Votre Prix Employés 25 999 \$*

Ou louez pour
399 \$/mois[®]
Terme de 48 mois
Acompte de 1 995 \$



Ford Escape XLT 2009

PDSF [†] (Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre)	24 499 \$
Ajustement de	2 000 \$
Allocation-livraison	3 500 \$
Ajustement total[†]	5 500 \$

Votre Prix Employés 18 999 \$* Ou achetez pour 299 \$/mois[®] Terme de 72 mois Acompte de 2 395 \$



Ford Ranger Sport 2009 à cabine double

PDSF [†] (Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre)	19 299 \$
Ajustement de	1 800 \$
Allocation-livraison	4 500 \$
Ajustement total[†]	6 300 \$

Votre Prix Employés 12 999 \$* Ou achetez pour 219 \$/mois[®] Terme de 72 mois Acompte de 850 \$

Faites vite. Visitez votre concessionnaire Ford pour relever le Défi Montez à bord* et obtenir votre Prix Employés*.

* Cette offre exclut le boni négocié avec les TCA.

quebecford.ca



Montez à bord.

LES ACHETEURS AVISÉS LISSENT LES PETITS CARACTÈRES - Photos à titre indicatif seulement. * Les Prix Employés Ford s'appliquent au programme « A » habituellement offert aux employés de Ford, mais excluent les bonis négociés avec les TCA ou d'autres offres d'encouragement spéciales dont les employés peuvent bénéficier de temps à autre. L'offre Prix Employés Ford est en vigueur du 1er juillet au 31 août 2009 chez les concessionnaires Ford Canada participants et s'applique à l'achat au comptant, à la location, ou au financement à l'achat de la plupart des véhicules Ford 2009 et 2010 neufs (à l'exception des véhicules suivants : Mustang Shelby KR 2009, Mustang Shelby GT 500 2010, F-150 Raptor 2010, et des modèles 2009 et 2010 suivants : Série F châssis-cabines, Série E à fourgon tronqué et à châssis nu, LCF et camionnettes poids moyen). Cette offre s'applique aux véhicules neufs en stock seulement (à l'exception de la Ford Fusion SE 2010 à boîte manuelle). La Ford Fusion SE 2010 à boîte manuelle doit être commandée ou livrée chez votre concessionnaire Ford au plus tard le 31 août 2009. Les Prix Employés Ford ne comprennent pas le transport, l'immatriculation, le plein de carburant à la livraison, les assurances, l'inscription au RDPRM, les frais d'administration des concessionnaires et toutes les taxes applicables. Ces offres peuvent être combinées à d'autres offres au détail de Ford Canada faites aux consommateurs en vigueur au moment de la commande à l'usine ou de la livraison, mais non aux deux. L'offre Prix Employés Ford est admissible au programme de protection des encouragements, mais ne s'applique pas aux véhicules ayant droit à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, au programme d'encouragement pour PME, au programme de primes et aux allocations pour parcs commerciaux, ou aux primes pour la location quotidienne. Ces offres sont d'une durée limitée et peuvent être annulées ou modifiées en tout temps sans préavis. Les Prix Employés Ford comprennent les ajustements et allocations-livraison, le cas échéant. Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire Ford participant. * Cette offre est en vigueur du 1er juillet au 31 août 2009 (la « période du programme »). Cette offre n'est valable que chez les concessionnaires participants. Un client qui fait l'essai d'un véhicule Ford neuf pendant la période du programme et qui achète ou loue un véhicule concurrent admissible ne peut en profiter. Les clients admissibles recevront un chèque par le poste de la part de Ford du Canada limitée au montant de 100 \$ après vérification de l'admissibilité. Un seul chèque de 100 \$ peut être réclamé par personne pendant la période du programme. Les véhicules concurrents admissibles varient selon le modèle Ford basant l'objet de l'essai routier. Consultez votre concessionnaire pour obtenir les détails concernant les véhicules concurrents admissibles. Cette offre peut être annulée en tout temps sans préavis. † Profitez de l'ajustement total suivant à l'achat au comptant, à la location, ou pour le financement à l'achat de l'un des véhicules neufs suivants : (Ford Ranger Sport 2009 à cabine double avec boîte manuelle / Ford Escape XLT 2009 avec boîte manuelle / Ford F150 XLT 4x4 2009 à cabine double avec boîte manuelle) (6 300 \$ / 5 500 \$ / 11 000 \$). L'ajustement total est une combinaison de l'ajustement Prix Employés (1 800 \$ / 2 000 \$ / 4 500 \$) et de l'allocation-livraison (4 500 \$ / 3 500 \$ / 6 500 \$). Les taxes s'ajoutent au montant total de l'achat après la réduction Prix Employés et la déduction de l'allocation-livraison. Ces offres excluent le transport (1 350 \$ / 1 350 \$ / 1 350 \$), l'immatriculation, le plein de carburant à la livraison, les assurances, l'inscription au RDPRM, les frais d'administration des concessionnaires et toutes les taxes applicables (y compris la taxe sur l'air climatisé). Les concessionnaires peuvent vendre à moindre prix. Ces offres, d'une durée limitée, peuvent être annulées ou modifiées en tout temps sans préavis. Tous les détails chez votre concessionnaire. * Les ajustements de prix varient selon les modèles. L'ajustement de 12 240 \$ s'applique seulement au modèle F-150 XLT à cabine double 2009. ** Les mensualités à l'achat s'appliquent aux Ford Escape XLT 2009 à boîte manuelle / Ford Ranger Sport 2009 à cabine double avec boîte manuelle et varient en fonction du montant emprunté et de la mise de fonds ou de l'échange. Frais de transport de 1 350 \$ / 1 350 \$ en sus. Exemple de financement : un montant de 16 604 \$ au taux d'intérêt annuel de 8,99 % correspond à des mensualités de 299 \$ pendant 72 mois. Total des frais de crédit de 4 989 \$, pour une obligation totale de 21 528 \$. Les frais de transport de 1 350 \$ sont en sus. Acompte de 2 395 \$ / un montant de 12 149 \$ au taux d'intérêt annuel de 8,99 % correspond à des mensualités de 219 \$ pendant 72 mois. Total des frais de crédit de 3 614 \$, pour une obligation totale de 15 768 \$. Les frais de transport de 1 350 \$ sont en sus. Acompte de 850 \$. Ces offres s'adressent à des particuliers et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre. Certaines conditions s'appliquent. Le financement doit être obtenu auprès de Crédit Ford. Sous réserve de l'approbation du crédit par Crédit Ford. Les acheteurs ne sont pas tous admissibles au versement mensuel offert en vertu du taux d'intérêt annuel le plus bas. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPRM en sus. Ces offres d'une durée limitée s'appliquent uniquement aux véhicules neufs en stock et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à moindre prix. Tous les détails chez votre concessionnaire Ford. †† Frais de transport de 1 350 \$ en sus. Première mensualité et acompte de 1 995 \$ (Ford F-150 XLT 2009 4x4 à cabine double avec boîte automatique) ou échange équivalent exigés à la livraison. Des frais de 0,12 \$ le kilomètre après 80 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Offre destinée aux clients au détail admissibles, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Ces offres excluent le transport (1 350 \$), l'immatriculation, le plein de carburant à la livraison, les assurances, l'inscription au RDPRM, les frais d'administration des concessionnaires et toutes les taxes applicables (y compris la taxe sur l'air climatisé). Les clients ne sont pas tous admissibles au taux d'intérêt le plus bas. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPRM en sus. Ces offres d'une durée limitée s'appliquent uniquement aux véhicules neufs en stock et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à moindre prix. Tous les détails chez votre concessionnaire Ford.